

CYCLES SUPÉRIEURS EN ÉTUDES URBAINES

Programmes conjoints INRS-ESG UQAM
MAÎTRISE (M.Sc.) | DOCTORAT (Ph.D.)



ESG UQAM

Programmes conjoints UQAM-INRS de deuxième et troisième cycles
en études urbaines

Version janvier 2024

TABLE DES MATIÈRES

1.	DIRECTION ET SECRÉTARIAT DU PROGRAMME	1
2.	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
3.	DATES IMPORTANTES – CALENDRIER ACADÉMIQUE 2022-2023	10
4.	MAÎTRISE EN ÉTUDES URBAINES (3854-3855)	12
4.1.	STRUCTURE DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN ÉTUDES URBAINES PROFIL AVEC MÉMOIRE (3854) 16	
4.2.	STRUCTURE DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN ÉTUDES URBAINES PROFIL AVEC STAGE DE RECHERCHE (3855).....	17
4.3.	PROCÉDURES RELATIVES AU STAGE	17
4.4.	PROCÉDURES RELATIVES AU MÉMOIRE	17
5.	DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES (3895)	20
5.1.	STRUCTURE DU PROGRAMME DE DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES (3895).....	23
5.2.	EXAMEN DE SYNTHÈSE	24
5.3.	EXAMEN DU PROJET DE THÈSE.....	24
5.4.	PROCÉDURES RELATIVES À LA THÈSE.....	24
5.5.	THÈSE PAR ARTICLES.....	24
5.6.	ÉVALUATION DE LA THÈSE	26
6.	NORMES DE PRÉSENTATION POUR LES MÉMOIRES ET THÈSES	27
7.	SYSTÈME DE MENTION POUR LES MÉMOIRES ET LES THÈSES	27
8.	PROCÉDURE EN CAS DE DEMANDE DE MODIFICATIONS MAJEURES DU MÉMOIRE OU DE LA THÈSE ²⁷	
9.	RESTRICTIONS À LA POURSUITE DES ÉTUDES.....	28
10.	MODIFICATION ET RÉVISION DE NOTES.....	29
11.	L'ÉTHIQUE	30
12.	PLAGIAT ET FRAUDE	1
13.	SYSTÈME DE NOTATION.....	4
14.	BOURSES D'ÉTUDES ET SOUTIEN FINANCIER.....	5
15.	PRINCIPALES RESSOURCES PROFESSORALES.....	7
16.	DESCRIPTION DES COURS ET ACTIVITÉS — MAÎTRISE	15
17.	DESCRIPTION DES COURS ET ACTIVITÉS — DOCTORAT	22
	DESCRIPTION UQAM : HTTPS://ETUDIER.UQAM.CA/PROGRAMME?CODE=3895	22
	DESCRIPTION INRS : HTTPS://INRS.CA/LES-ETUDES/PROGRAMMES-D-ETUDES/REPertoire-DES-PROGRAMMES-D-ETUDES/DOCTORAT-EN-ETUDES-URBAINES-3895/	22

1. DIRECTION ET SECRÉTARIAT DU PROGRAMME

MEMBRES DU COMITÉ DES PROGRAMMES 2023-2024

DIRECTRICE DES PROGRAMMES CONJOINTS UQAM-INRS ET RESPONSABLE DES PROGRAMMES CONJOINTS À L'UQAM

Guillaume Éthier

Département d'études urbaines et touristiques
Université du Québec à Montréal
315, Sainte-Catherine Est, Local R-4750, Montréal (Québec) H2X 3J8
Courriel : ethier.guillaume@uqam.ca

RESPONSABLE DES PROGRAMMES CONJOINTS À L'INRS

Annick Germain

Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS
385, rue Sherbrooke Est, bureau 6124, Montréal (Québec) H2X 1E3
Téléphone : (514) 499-4004
Télécopieur : (514) 499-4065
Courriel : annick.germain@inrs.ca

SECRÉTARIAT ET ADMINISTRATION

Pour l'UQAM

Javiera Mansilla
Téléphone : (514) 987-4750
Département d'études urbaines et touristiques
Université du Québec à Montréal
315, Sainte-Catherine Est, local R-4950
Montréal (Québec) H2X 3X2
meu.deu@uqam.ca

Pour l'INRS

Marie-Laure Gulat-Okalla
Téléphone : (514) 499-8261
Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS
385, rue Sherbrooke Est, bureau 1101
Montréal (Québec) H2X 2C6
ucs.etudes@inrs.ca

Représentant-e-s des professeur-e-s

Guillaume Éthier	Directeur des programmes conjoints UQAM-INRS, Professeur, UQAM
Annick Germain	Directrice des programmes INRS, Professeure, INRS
Cédric Brunelle	Professeur, INRS
Michel Rochefort	Professeur, UQAM

Représentant-e-s des étudiant-e-s au Comité de programme¹ :

Emory Shaw	Doctorat, inscrit à l'INRS
Olivier Lambert	Doctorat, inscrit à l'UQAM
Guillaume Imbeau	Maîtrise, inscrite à l'INRS
Francesco Febres Caceres	Maîtrise, inscrit à l'UQAM

¹ Les représentants étudiants pour 2023-2024 seront nommés en octobre 2023.

2. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

UQAM

Adresse postale
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Registrariat

(514) 987-3000, poste 3132
registrariat@uqam.ca

Comptes étudiants (514) 987-3739
comptes.etudiants@uqam.ca

INRS (SIÈGE SOCIAL)

Adresse postale
490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9

Registrariat

(418) 654-3813
N° sans frais : 1-877-326-5762
Registrariat.sesre@inrs.ca

Associations étudiantes

UQAM : ADECSEUR
<http://adecseur.wix.com/adecseur>
<https://www.facebook.com/adecseur>

Local : R-M224 [(514) 987-3000, poste 1336]
adecseur@uqam.ca

INRS-UCS : AEUCS
<https://aeucs.wordpress.com/author/aeucs/>
<https://www.facebook.com/aeucs?fref=ts>

Local: 2101
Courriel : asso@inrs.ca

Groupe Facebook de discussion et d'échange entre les étudiant.e.s en études urbaines des programmes conjoints INRS-UQAM (nom du groupe : ÉTUDES URBAINES UQAM-INRS)
<https://www.facebook.com/groups/977145322328889>

Compte courriel UQAM

Tous les étudiants et toutes les étudiantes inscrit-e-s ont accès à une boîte et une adresse courriel électronique gratuites. **Toutes les communications officielles de l'Université passent par cette boîte de courriels** : listes d'envoi créées et mises à jour selon les inscriptions aux groupes/cours, programmes ou appartenance aux diverses unités administratives. Vous devez vérifier votre boîte de courriel régulièrement afin de prendre connaissance des communications de vos professeur-e-s, votre association étudiante, votre programme ou encore de votre faculté.

Pour activer cette boîte courriel, veuillez visiter le site internet du Service de l'informatique et des télécommunications : <https://servicesinformatiques.uqam.ca/accueil>

Compte courriel INRS

Chaque étudiant-e du Centre se verra attribuer une boîte aux lettres électronique et une adresse de courriel, valide pour la durée de son séjour à l'UCS.

Seule l'adresse INRS sera utilisée dans les communications avec les étudiant-e-s. Les étudiant-e-s de l'UQAM qui suivent des cours à l'INRS peuvent avoir accès à une session Windows personnelle s'ils le souhaitent.

Locaux à la disposition des étudiant-e-s

UQAM

Les locaux à la disposition des étudiant-e-s sont situés au 4^e étage du Pavillon des sciences de la gestion. Si vous désirez obtenir un bureau, veuillez communiquer avec l'agente à la gestion des études (local R-4950). Un dépôt de 20 \$ est exigé pour obtenir une clé.

Aussi, d'autres locaux peuvent être mis à la disposition des étudiant-e-s par certain-e-s professeur-e-s. De plus, le service des bibliothèques offre des places dans des cabinets de travail aux étudiant-e-s de deuxième et troisième cycles. Les étudiant-e-s qui désirent en faire la demande doivent se procurer le formulaire sur le site des bibliothèques ou au comptoir d'aide à l'utilisateur de la Bibliothèque centrale. <https://bibliotheques.uqam.ca/cabinets-de-travail/>

Lorsque complété, le formulaire devra être remis au secrétariat du programme (local R-4950), qui verra à transmettre l'ensemble des demandes reçues à la Direction des bibliothèques pour la date prévue. Le début de la période d'attribution correspond généralement aux dates fixées pour le trimestre d'automne et se termine avec le trimestre d'hiver du calendrier universitaire. Les étudiant-e-s peuvent cependant voir leur attribution prolongée pour le trimestre d'été, au besoin.

Pour information : Liudmila Dumalo, technicienne en administration, Direction des bibliothèques, tél. : 514-987-3000, poste 3756, local A-R181

Vous avez également accès aux laboratoires informatiques de l'École des sciences de la gestion, pavillon J.-A.-De-Sève, local DS-M900, tél. : (514) 987-7049, qui sont équipés d'ordinateurs MAC et PC.

CENTRE URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ DE L'INRS

Des espaces de travail sont mis à la disposition des étudiant-e-s des programmes d'études urbaines inscrit-e-s au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS, entre autres une salle publique équipée d'ordinateurs. Pour plus d'information, consultez le guide d'accueil des étudiant-e-s.

Aussi, d'autres locaux peuvent être mis à la disposition des étudiant-e-s par certain-e-s professeur-e-s-chercheur-e-s.

Pour réserver un local contactez : reception.ucs@inrs.ca

Services offerts à l'UQAM

LE SECRÉTARIAT DE LA MAÎTRISE ET DU DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES

Ce service gère votre dossier étudiant-e. Vous devez vous y adresser pour :

- un problème d'inscription aux cours;
- une modification à votre inscription;
- un abandon de cours;
- une demande d'équivalence;
- une prolongation de la durée des études;
- une absence autorisée;
- un désistement du programme;
- dépôt de votre travail de recherche;
- demandes d'information sur les bourses;
- planification de l'examen du projet de thèse.

Javiera Mansilla

Local : R-4950 (Pavillon des sciences de la gestion, 315, rue Sainte-Catherine Est)

Téléphone : (514) 987-4750

Courriel : meu.deu@uqam.ca

LE REGISTRARIAT

Ce service est notamment responsable de la conservation et de la mise à jour du dossier officiel de l'étudiant-e, de l'émission périodique des relevés de notes officiels, des listes officielles d'étudiant-e-s, de l'étude des demandes et des recommandations d'équivalence et de leur sanction, de la transmission des parchemins aux diplômé-e-s et de la conservation du dossier universitaire des étudiant-e-s inactifs. C'est ce service qui émet tous les documents officiels, les demandes peuvent être faites en ligne : <https://www-s.uqam.ca/commDoc/>

- les attestations officielles d'inscription ;
- les relevés de notes officiels.

Local : DS-R110 (Pavillon J.-A.-DeSève, 320, rue Sainte-Catherine Est)

Téléphone : (514) 987-3132

CENTRE ÉMISSION CARTE UQAM

L'UQAM mettra en fonction une nouvelle application pour l'émission en ligne de la carte étudiante. À compter du 31 août 2020, les **nouveaux étudiants** pourront déposer leurs photos et commander l'émission de leurs cartes étudiantes en ligne via le Portail étudiant.

48 heures ouvrables plus tard, les cartes seront prêtes et vous pourrez les récupérer aux sites de distribution du campus central (lieu à déterminer).

Veuillez consulter régulièrement notre site web pour les modalités qui seront mises à jour selon les confirmations du déploiement de la nouvelle application.

<http://ech.uqam.ca/carte-vestiaires/carte-uqam/obtenir-la-carte-uqam.html>

- Permis de conduire d'une province canadienne ;
- Carte d'assurance maladie d'une province canadienne;
- Carte de citoyenneté canadienne;
- Passeport.

La carte UQAM est obligatoire pour effectuer des emprunts à la bibliothèque et au Service de l'audiovisuel. Elle peut vous être demandée en tout temps, lors des examens ou dans les laboratoires informatiques.

LE SERVICE DES COMPTES ÉTUDIANTS DES SERVICES FINANCIERS

C'est ce service qui émet les relevés d'inscription-facture et qui perçoit les droits de scolarité. Pour de plus amples informations sur les services offerts, les heures d'ouverture et les personnes à contacter, consulter le site suivant :

[HTTPS://COMPTESÉTIUDIANTS.UQAM.CA/RESSOURCES/DROITS-DE-SCOLARITE-ET-AUTRES-FRAIS/](https://comptesetudiants.uqam.ca/ressources/droits-de-scolarite-et-autres-frais/)

LE SERVICE DE SOUTIEN ACADÉMIQUE (SSA)

Relevant du Vice-rectorat au soutien académique et à la vie étudiante, ce service est responsable :

- du processus des demandes de bourses d'excellence au Conseil canadien de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH);

Local : D-3300 (Pavillon Athanase-David, 1430, rue Saint-Denis)

Téléphone : (514) 987-3000, poste 3019 (François Drainville, coordonnateur)

VICE-DÉCANAT À LA RECHERCHE DE L'ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION (VDR)

Ce service coordonne les concours de bourses de l'ESG : BOURSES-ESG@UQAM.CA

LE SERVICE À LA VIE ÉTUDIANTE (SVE)

Il offre notamment les services suivants :

- **Accueil des étudiant-e-s internationaux**
Diffusion d'informations relatives à leurs droits et obligations en matière de frais de scolarité différentiels, d'assurance, de bourse d'études, d'immigration.
Local DS-R305 (Pavillon J.-A.-De-Sève)
Téléphone : (514) 987-3135
Courriel : sei@uqam.ca
- **Aide financière**
Information sur les prêts et bourses.
Local : DS-R305 (Pavillon J.A.-De-Sève)
Téléphone : (514) 987-3135
Courriel : aidefinanciere@uqam.ca
- **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap**
Apprenez-en davantage sur le Service d'accueil et de soutien aux étudiant.e.s en situation de handicap. Obtenez toute l'information sur l'historique et le mandat du service, en lien avec la Politique d'intégration des étudiant.e.s handicapé.e.s.
Site internet : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html>

- **Hébergement hors campus**

Les Services à la vie étudiante mettent à la disposition des étudiant-e-s une banque de logements en ligne, des astuces et informations concernant le logement à Montréal ainsi que différentes adresses internet utiles pour faciliter vos recherches

Site internet : <http://vie-etudiante.uqam.ca/aide-financiere/ressources/hebergement.html>

Pour de plus amples informations sur les services offerts, consulter le site suivant :

www.vie-etudiante.uqam.ca

LE SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES

Le service des bibliothèques dispose de plus de deux millions de documents divers (livres, périodiques, disques, diapositives, microformes, publications gouvernementales, etc.) dont une grande partie est repérable grâce à [SOFIA](https://bibliotheques.uqam.ca/utiliser-outil-de-recherche/): <https://bibliotheques.uqam.ca/utiliser-outil-de-recherche/>

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

Local : A-M100 (Pavillon Hubert-Aquin, 400, rue Sainte-Catherine Est)

Téléphone : (514) 987-6114

Horaire : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/centrale/horaire>

LE SERVICE DE L'AUDIOVISUEL

Vous pouvez emprunter du matériel audiovisuel à l'un de nos comptoirs de prêt. Il suffit que la date de votre carte étudiante soit valide. Veuillez noter que la durée maximale de chaque emprunt est de 48 heures. N'hésitez pas à contacter nos spécialistes pour obtenir des conseils personnalisés.

Pour effectuer une réservation d'appareils, veuillez remplir le formulaire interactif convenant à votre type de demande. Certains guides d'utilisation de nos appareils sont maintenant disponibles.

De plus, tout emprunteur d'équipement audiovisuel peut obtenir une formation quant au fonctionnement de l'appareil emprunté. Il suffit d'en faire la demande lors de l'emprunt.

Voir informations sur le site : <https://audiovisuel.uqam.ca/> Le service de reprographie.

Pavillon Hubert Aquin

Local A-M990

Voir informations sur le site : <https://repro.uqam.ca/>

Téléphone : 514 987-3000, poste : 4158

LE SERVICE DE L'INFORMATIQUE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Service de l'informatique et des télécommunications offre de nombreux services qui sauront, nous l'espérons vivement, vous aider tout au long de votre séjour à l'UQAM. Ces services technologiques constituent un éventail d'aides à votre apprentissage. Tout d'abord, les laboratoires informatiques sont des lieux de prédilection pour la formation où chaque étudiant-e dispose d'un ordinateur pour la durée du cours. De plus, vous avez accès à ces mêmes ordinateurs en utilisation libre. Il vous est donc possible d'exécuter vos travaux pratiques, effectuer des recherches sur l'Internet et rédiger divers documents. Vous avez ensuite accès à des serveurs collectifs pour l'exécution de certains logiciels. L'accès aux serveurs collectifs et à l'Internet se fait via le réseau de l'UQAM. On peut y accéder à partir de postes de travail dans les laboratoires informatiques et dans les bibliothèques.

Une série de séminaires couvrant la bureautique, l'Internet, les bases de données et le multimédia, vous est aussi offerte à faible coût. La sécurité informatique étant d'une très grande importance afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau, votre utilisation des technologies de l'information est sujette au respect de la Politique sur la sécurité informatique ainsi que du Règlement no 12 sur l'utilisation et la gestion des actifs informationnels.

Voir informations sur le site : www.sitel.uqam.ca

CENTRE SPORTIF

Les étudiant-e-s inscrit-e-s à temps complet à l'UQAM sont automatiquement membres du Centre sportif. La cotisation est universelle et obligatoire. Elle est perçue lors du paiement des frais de scolarité.

Adresse : 1212, rue Sanguinet

Téléphone : (514) 987-7678

Voir informations sur le site : <https://sports.uqam.ca/>

Les étudiant-e-s inscrit-e-s à l'INRS sont membres du Centre sportif à condition de payer les frais exigés.

LA RESTAURATION

L'UQAM dispose d'un service de cafétérias, dont une localisée au Pavillon Athanase-David (D-R100).

Il y a aussi plusieurs cafés étudiants, dont celui de l'École des sciences de la gestion, Le Salon G (dans le corridor sous-terrain qui relie les pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin).

Services offerts au Centre UCS de l'INRS

Le bureau des étudiant-e-s du Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS a la responsabilité de l'admission, de l'accueil, de l'inscription et du suivi de tous les étudiant-e-s inscrit-e-s dans les différents programmes du Centre. Les différents mandats du bureau concernent :

- l'accueil des étudiant-e-s québécois-e-s, étrangers-ères et des stagiaires postdoctoraux;
- l'information sur les différents programmes de bourses;
- le soutien à l'organisation des stages;
- le soutien à la valorisation de la recherche étudiante (organisation de colloque, séminaire, etc.);
- le recrutement des étudiant-e-s.

Héloïse Roy, responsable des affaires académiques et professorales

Tél. : (514) 499-4043

Courriel : heloise.roy@inrs.ca

Bureau : 1102

Mélanie Morin, agente administrative au dossier étudiant.

Tél. : (514) 499-8261

Courriel : ucs.etudes@inrs.ca

Bureau : 1101

LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU CENTRE URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ DE L'INRS

Le personnel

Myrian Gendron

Téléphone : (514) 499-4098

Courriel : myrian.gendron@inrs.ca

Linda Joly, agente de bureau

Téléphone : (514) 499-8265

Courriel : linda.joly@inrs.ca

Horaire

- Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 16 h 30;
- Les enregistrements d'emprunts se terminent 15 minutes avant la fermeture.

Le SDIS

Le portail du Service de documentation et d'information spécialisées (SDIS), qui regroupe les services de documentation des centres Eau, Terre et Environnement (ETE), INRS-Institut Armand-Frappier (IAF) et Urbanisation Culture Société (UCS), constitue le principal moyen d'accès aux ressources documentaires du centre.

À partir de ce site Internet, vous pourrez accéder au catalogue de bibliothèque, aux périodiques de l'INRS, à différentes bases de données bibliographiques, à des guides d'utilisation (autoformations) sur différents outils bibliographiques, etc. Vous obtiendrez également de l'information sur l'accès à distance à nos ressources (serveur mandataire – proxy).

Vous pouvez accéder au SDIS au <http://sdis.inrs.ca/>

LE SERVICE INFORMATIQUE (SRI)

Les étudiant-e-s des programmes d'études urbaines inscrit-e-s au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS peuvent obtenir des conseils techniques et un code d'accès aux ordinateurs collectifs du Centre auprès du Service de l'informatique. Pour plus d'information, adressez-vous à informatique.ucs@inrs.ca.

ACCÈS À DES ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS

Le service informatique met à la disposition des étudiant-e-s des équipements électroniques et informatiques qu'il est possible d'emprunter pour des présentations en lien avec vos travaux menés au Centre.

Les demandes doivent se faire au moins 24 heures à l'avance par courrier électronique à informatique.ucs@inrs.ca.

Consultez le guide d'accueil INRS-UCS (2023-2024) pour plus d'informations sur les différents services offerts au Centre (aire de repas, reprographie, etc.).

3. DATES IMPORTANTES – CALENDRIER ACADÉMIQUE 2022-2023

Automne 2023	
<i>Période d'inscription pour l'INRS: 12 juin au 4 juillet 2023</i>	
<i>Période d'inscription pour l'UQAM : du 13 février au 18 septembre 2023</i>	
30 (INRS) et 31 août (INRS et UQAM)	Accueil des nouveaux étudiants
4 septembre	Congé – Fête du travail
5 septembre	Début des cours du trimestre automne
18 septembre	Fin de la période de modification d'inscription sans mention au dossier universitaire (avec remboursement)
9 octobre	Congé – Fête de l'Action de Grâce
8 novembre	Date limite pour l'abandon de cours sans mention d'échec au dossier universitaire (sans remboursement)
23 au 27 octobre (INRS)	Semaine de lecture
15 décembre (INRS) et 18 décembre (UQAM)	Fin des cours du trimestre d'automne
Hiver 2024	
<i>Semaine d'inscription pour l'INRS : 6 au 24 novembre 2023</i>	
<i>Semaine d'inscription pour l'UQAM : 2 octobre 2023 au 19 janvier 2024</i>	
8 janvier	Début des cours du trimestre d'hiver
16 janvier (INRS) et 19 janvier (UQAM)	Fin de la période de modification d'inscription sans mention au dossier universitaire (avec remboursement)
11 mars	Date limite pour l'abandon de cours sans mention d'échec au dossier universitaire (sans remboursement)
26 février au 3 mars	Semaine de relâche
29 mars	Congé- Vendredi Saint
1 ^{er} avril	Congé-Lundi de Pâques
19 avril (INRS) et 26 avril (UQAM)	Fin des cours du trimestre d'hiver
Été 2024 (session intensive)	
<i>Période d'inscription pour l'INRS : 4 au 22 mars 2024</i>	
<i>Période d'inscription pour l'UQAM : 5 février au 3 mai 2024</i>	
29 avril	Début des cours du trimestre d'été
3 mai	Dernier jour pour la modification de choix de cours et l'annulation sans facturation
20 mai	Congé – Fête nationale des Patriotes
30 mai	Date limite pour l'abandon de cours sans mention d'échec au dossier universitaire (sans remboursement)
19 juin	Fin des cours du trimestre d'été

En cas de changement, merci de vous référer à : <https://etudier.uqam.ca/calendriers> (UQAM)
<https://inrs.ca/wp-content/uploads/Calendrier-UCS-EUR-2023-24.pdf> (INRS)

4. MAÎTRISE EN ÉTUDES URBAINES (3854-3855)²

Ce programme est offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

<https://etudier.uqam.ca/programme?code=3855>

Il comporte deux profils :

- profil avec mémoire (3854)
- profil avec stage de recherche (3855)

GRADE

Maître ès sciences, M.Sc.

CRÉDITS

Ce programme comporte 45 crédits

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La maîtrise en études urbaines vise à former des spécialistes aptes à analyser divers aspects du phénomène urbain, à élaborer des diagnostics et à proposer des stratégies d'intervention pour solutionner divers problèmes urbains. Les étudiant.e.s y acquièrent des connaissances théoriques, un savoir interdisciplinaire, des outils méthodologiques, une rigueur scientifique et une autonomie professionnelle afin de bien cerner les différentes facettes des milieux urbains.

Par ses activités pédagogiques, le programme s'articule principalement autour de l'étude des dynamiques économiques et sociales de la ville, de l'examen des politiques urbaines et de l'analyse de l'environnement et du cadre bâti urbains. Il s'adresse principalement aux bacheliers, en urbanisme, en tourisme, en architecture, en design de l'environnement, en administration et en sciences sociales et humaines qui souhaitent obtenir une formation interdisciplinaire pour compléter leur parcours.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le programme de maîtrise en études urbaines vise à former des étudiant-e-s à l'analyse des transformations urbaines, afin qu'ils-elles puissent établir des diagnostics et éclairer des stratégies d'action, d'intervention et de planification dans les milieux d'action, sur une diversité de thématiques urbaines. Les activités pédagogiques s'articulent principalement autour de l'étude des dynamiques économiques, sociales et culturelles de la ville, de l'examen des politiques urbaines et de l'analyse de l'environnement et du cadre bâti urbains.

Le programme est structuré dans la perspective suivante :

- permettre aux étudiant-e-s de faire l'expérience de l'ensemble des étapes de production d'une recherche;
- développer l'autonomie professionnelle des étudiant-e-s en leur donnant les outils méthodologiques pour effectuer avec rigueur des recherches de nature théorique et appliquée.

² Les diplômes de maîtrise et de doctorat en études urbaines ne permettent pas d'adhérer à l'Ordre des urbanistes et donc d'obtenir le titre d'urbaniste.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Profil avec mémoire (3854)

Le profil avec mémoire permet à l'étudiant-e d'intégrer les connaissances et compétences acquises en réalisant un projet de recherche sur une question définie à partir d'une analyse de la littérature scientifique pertinente et avec l'accord de son directeur de mémoire.

Profil avec stage de recherche (3855)

Le profil avec stage de recherche permet à l'étudiant-e d'intégrer les connaissances et compétences acquises en réalisant un projet de recherche orientée, dont les objectifs sont définis en collaboration avec un milieu d'action associé au programme d'études, sous la supervision du professeur responsable de son stage.

Axes de recherche

Ce programme est multidisciplinaire et les activités de recherche sur lesquelles il s'appuie touchent plusieurs axes thématiques :

- les transformations de la société urbaine; l'habitat et les dynamiques de milieux de vie; le développement local et communautaire;
- les populations et les flux migratoires;
- les changements des économies urbaines et régionales et la localisation des activités urbaines;
- les transformations des environnements naturels et construits; la morphologie et le patrimoine urbains;
- la gouvernance locale et métropolitaine; la gestion des infrastructures;
- le tourisme urbain; la ville comme milieu de création et d'expression de la culture.

À cela s'ajoutent des axes de recherche transversaux qui recoupent plus d'une thématique :

- les phénomènes urbains dans le développement international;
- l'analyse comparée des villes;
- la géomatique et les développements méthodologiques de pointe.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le ou la candidat-e doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences humaines (anthropologie, démographie, économie, géographie, histoire, histoire de l'art, psychologie, science politique, sociologie, etc.), en études urbaines, urbanisme, tourisme et loisir, en architecture et design de l'environnement ou en administration, obtenu avec une moyenne d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent, et posséder les connaissances requises et une formation appropriée.

Les dossiers des candidat-e-s titulaires d'un tel baccalauréat, obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3, sont étudiés par le Sous-comité d'admission et d'évaluation du programme (SCAE) et peuvent, à titre exceptionnel, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Tout-e candidat-e devra aussi avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite); la compréhension de l'anglais écrit est également exigée. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est pertinente au sujet de recherche du candidat.

Enfin, tout-e candidat-e devra soumettre une liste des intérêts de recherche par le biais de mots-clés

Capacité d'accueil :

Ce programme n'est pas contingenté.

Méthodes de sélection :

Évaluation du dossier académique et d'une liste des intérêts de recherche de la candidate, du candidat. Au besoin, une entrevue avec le SCAE pourra être exigée.

Régime d'études et durée maximale des études :

Temps complet : 2 ans (plus une année de prolongation possible)

Temps partiel : 4 ans (plus une année de prolongation possible)

LISTE DES ACTIVITÉS

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les cours et activités obligatoires suivants (12 cr.) :

Première année

- Le cours suivant : EUR8111 Regards sur la ville
- Deux des trois cours suivants^{3*} :
 - EUR8218 Méthodes qualitatives appliquées aux études urbaines
 - EUR8219 Méthodes quantitatives appliquées aux études urbaines
 - EUR8316 Méthodes d'analyse du cadre bâti

Pour le profil avec mémoire : EUR8981 Projet de mémoire

Pour le profil avec stage de recherche : EUR8973 Projet de stage de recherche

Deuxième année

Pour le profil avec mémoire : Mémoire de maîtrise (21 crédits)

Le mémoire constitue un exposé des résultats d'une recherche poursuivie pendant les études de deuxième cycle. Ce mémoire devra démontrer l'aptitude de l'étudiant-e à mener à bien une recherche scientifique. Il-elle sera évalué-e selon les règlements en vigueur.

Pour le profil avec stage de recherche : Stage et rapport de stage de recherche (15 crédits)

Le stage de recherche correspond à un mandat de recherche réalisé hors du milieu universitaire et conduisant à un rapport du stage de recherche. Ce rapport devra démontrer l'aptitude de l'étudiant-e à mener à bien une recherche appliquée. Il-elle sera évalué.e selon la politique de stages du programme.

³ Le choix des cours obligatoires se fait avec l'accord du directeur ou de la directrice du mémoire ou du stage, ou du tuteur-trice attitré-e. Le cours non retenu comme cours obligatoire pourra être sélectionné comme cours de spécialisation.

*Le troisième cours de méthodes offert parmi les cours obligatoires qui serait suivi comme cours de spécialisation s'intègre dans un bloc selon la répartition suivante : EUR 8214 Méthodes qualitatives appliquées aux études urbaines, Bloc 1; EUR 8219 Méthodes quantitatives appliquées aux études urbaines, Bloc 3; EUR 8216 Méthodes d'analyse du cadre bâti, Bloc 4.

Les cours de spécialisation suivants^{4,5}

Première et deuxième année :

Les étudiant-e-s du profil avec mémoire choisissent quatre cours de spécialisation (12 crédits). Ceux du profil avec stage de recherche choisissent six cours de spécialisation (18 crédits). Ces cours de spécialisation n'ont pas à être choisis dans un seul des blocs de cours présentés ci-dessous. Au contraire, une sélection des cours de spécialisation dans plusieurs blocs est encouragée. Également, un cours peut être suivi en dehors du programme avec l'approbation du SCAE. De plus, le cours de méthodologie non choisi comme cours obligatoire peut être suivi comme cours de spécialisation.

Bloc 1 : Dynamiques sociales urbaines

EUR8224	La dynamique des populations urbaines
EUR8228	Transformation des liens sociaux et appropriation de l'espace urbain
EUR8230	Développement local et communautaire en milieu urbain
EUR8234	Montréal : ruptures et continuités
EUR8240	Transition urbaine dans les pays du sud
EUR8242	La ville intelligente : perspectives multidisciplinaires et critiques

Bloc 2 : Gestion, planification et politiques urbaines

EUR8452	Gouvernance urbaine et développement de la ville
EUR8454	Finances publiques et développement de la ville
EUR8456	Planification urbaine et dynamiques de la ville
EUR8464	Les politiques sociales et l'urbain : mutations et enjeux

Bloc 3 : Analyse spatiale et socioéconomique urbaine

EUR8221	Mutations des économies urbaines
EUR8223	Analyse microéconomique appliquée aux études urbaines
EUR8321	Systèmes d'information géographique appliqués aux études urbaines
EUR8467	Analyse spatiales appliquées aux études urbaines

Bloc 4 : Environnement et cadre bâti urbains

EUR8232	Transformation de l'environnement urbain et qualité de vie
EUR8458	Transport et mutations urbaines

⁴ Les cours et séminaires de spécialisation énumérés ci-dessus ne peuvent être offerts à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, ils sont répartis sur plusieurs trimestres et sont donc offerts en alternance chaque année, voire à chaque année et demie.

⁵ Les étudiant-e-s intéressé-e-s par l'axe de recherche du tourisme urbain pourront choisir un cours de spécialisation parmi les cours du programme de maîtrise en développement du tourisme après autorisation de la direction de ce programme. De plus, les étudiant-e-s intéressé-e-s par l'axe de recherche «les transformations des environnements naturels et construits; la morphologie et le patrimoine urbain» et «la ville comme lieu de création et d'expression de la culture» pourront choisir un cours de spécialisation parmi les cours du programme de DESS en architecture moderne et patrimoine ou du programme de DESS en design d'événements après autorisation de la direction de ces programmes. Enfin, les étudiant-e-s intéressé-e-s par l'axe de recherche « les transformations de la société urbaine; l'habitat et les dynamiques de milieux de vie; le développement local et communautaire» pourront choisir un cours du DESS en planification territoriale et développement local.

- EUR8460 Patrimoine et requalification des espaces urbains
- EUR8513 Patrimoine et développement local

Bloc 5: Séminaires en études urbaines

- EUR8511 Séminaire thématique 1
- EUR8512 Séminaire thématique 2

4.1. Structure du programme de maîtrise en études urbaines Profil avec mémoire (3854)

SCOLARITE (24 CREDITS; 8 COURS)

Cours obligatoires (6 crédits ; 2 cours)

- EUR8111 Regards sur la ville
- EUR8981 Projet de mémoire

Bloc méthodologie (6 crédits ; 2 des 3 cours)

- EUR8218 Méthodes qualitatives appliquées aux études urbaines
- EUR8219 Méthodes quantitatives appliquées aux études urbaines
- EUR8316 Méthodes d'analyse du cadre bâti

Cours de spécialisation (12 crédits ; 4 cours parmi les suivants)

Bloc 1 : Dynamiques sociales urbaines

- EUR8224 La dynamique des populations urbaines
- EUR8228 Transformation des liens sociaux et appropriation de l'espace urbain
- EUR8230 Développement local et communautaire en milieu urbain
- EUR8234 Montréal : ruptures et continuités
- EUR8240 Transition urbaine dans les pays du sud
- EUR8242 La ville intelligente : perspectives multidisciplinaires et critiques

Bloc 2 : Gestion, planification et politiques urbaines

- EUR8452 Gouvernance urbaine et développement de la ville
- EUR8454 Finances publiques et développement de la ville
- EUR8456 Planification urbaine et dynamiques de la ville
- EUR8464 Les politiques sociales et l'urbain : mutations et enjeux

Bloc 3 : Analyse spatiale et socioéconomique urbaine

- EUR8221 Mutations des économies urbaines
- EUR8223 Analyse microéconomique appliquée aux études urbaines
- EUR8321 Systèmes d'information géographique appliqués aux études urbaines
- EUR8467 Analyse spatiales appliquées aux études urbaines

Bloc 4 : Environnement et cadre bâti urbains

- EUR8232 Transformation de l'environnement urbain et qualité de vie
- EUR8458 Transport et mutations urbaines

EUR8460	Patrimoine et requalification des espaces urbains
EUR8513	Patrimoine et développement local

Bloc 5 : Séminaires en études urbaines

EUR8511	Séminaire thématique 1
EUR8512	Séminaire thématique 2

RECHERCHE ET MEMOIRE DE MAITRISE (21 CREDITS)

4.2. Structure du programme de maîtrise en études urbaines Profil avec stage de recherche (3855)

SCOLARITE (30 CREDITS ; 10 COURS)

Cours obligatoires (6 crédits ; 2 cours)

EUR8111	Regards sur la ville
EUR8981	Projet de mémoire

Bloc méthodologie (6 crédits ; 2 des 3 cours)

EUR8218	Méthodes qualitatives appliquées aux études urbaines
EUR8219	Méthodes quantitatives appliquées aux études urbaines
EUR8316	Méthodes d'analyse du cadre bâti

Cours de spécialisation (18 crédits ; 6 cours parmi les suivants)

STAGE (15 CRÉDITS)

EUR8972	Stage et rapport de stage de recherche
---------	--

4.3. Procédures relatives au stage

Le **stage de recherche** correspond à un mandat de recherche réalisé hors milieu universitaire et conduisant à un rapport du stage de recherche. Ce rapport devra démontrer l'aptitude de l'étudiant à mener à bien une recherche appliquée. Il sera évalué selon la politique de stages du programme.

Notez qu'une convention de stage est obligatoire, veuillez contacter le programme pour plus de détails ou consultez le guide des stages en études urbaines.

4.4. Procédures relatives au mémoire

Le mémoire démontre la capacité d'analyse critique d'une personne et son aptitude à contribuer à l'évolution d'un domaine de recherche, de création ou d'intervention. Il peut prendre la forme d'un texte d'une centaine de pages ou intégrer un article pour donner lieu à un mémoire par article. **Dans** le cas d'un mémoire rédigé sur une recherche qui fait partie d'un projet en équipe, l'étudiant prendra soin de préciser la part qui lui revient.

Avant d'entreprendre une recherche pour leur mémoire ou leur thèse impliquant des êtres humains, les étudiant-e-s doivent s'assurer de respecter certaines consignes. Voir la section éthique du guide.

Mémoire par article

OBJECTIFS

Le « mémoire par article » se distingue du mémoire traditionnel par sa forme, mais non par sa nature fondamentale. Le mémoire par article est en effet soumis au même processus d'évaluation que le mémoire traditionnel, sans égard au fait que l'article soit déjà accepté pour publication.

RÈGLES

De façon générale, donc, les règles de présentation des mémoires éditées par l'INRS et l'UQAM (Annexe 1 du règlement numéro 8) s'appliquent également à un mémoire par article.

S'ajoutent toutefois les règles suivantes :

PROJET DE MÉMOIRE PAR ARTICLE

- La décision de préparer un mémoire par article doit être approuvée par le directeur de recherche et le SCAE.
- Le projet de mémoire doit faire mention de la décision de privilégier un mode de présentation par article et le plan proposé pour le mémoire doit refléter ce choix.

ARTICLES ADMISSIBLES

- Le mémoire doit comprendre un article (deux articles au maximum).
- Au moment du dépôt du mémoire, l'article doit avoir été soumis pour publication à des revues avec comité de lecture par les pairs. Les chapitres de livres ou les textes de communication publiés ou à être publiés dans des actes de colloques ne pourront tenir lieu d'articles.
- L'article doit constituer le chapitre des résultats du mémoire de maîtrise.
- Il n'est pas exigé que l'article ait été publié ni même accepté pour publication.
- Aucun article soumis à une revue avant la réussite du cours « *EUR8981 Projet de mémoire* » ne peut être inclus dans le mémoire.

ARTICLE À PLUSIEURS AUTEURS

- Pour qu'un article à plusieurs auteur-e-s soit acceptable, le candidat-e doit en être l'auteur-e principal-e (sa contribution doit être majeure et prédominante) et le premier-ère auteur-e.
- Dans le cas d'un article à plusieurs auteur-e-s, le candidat-e doit remplir un formulaire où il fait état de sa contribution à la préparation de l'article en question. Ce formulaire doit être signé par les coauteur-e-s.

PRÉSENTATION DE L'ARTICLE ET DES AUTRES PARTIES DU MÉMOIRE

- Les éléments suivants doivent être intégrés au manuscrit soumis pour l'évaluation du mémoire :
 - le formulaire d'inclusion d'un article dans un mémoire de maîtrise dûment complété;

- la preuve que l'article a été soumis ou accepté ou publié (courriel ou lettre de l'éditeur de la revue);

Outre l'article, le mémoire par article comprend les cinq éléments suivants :

- une introduction générale, incluant une revue critique des écrits, le cas échéant, un chapitre de présentation générale comprenant un exposé de la méthodologie et du cadre théorique et une description de sa contribution à l'avancement des connaissances. Si le mémoire comprend deux articles, l'introduction générale doit comprendre également une présentation des liens qui unissent les deux articles et donnent une cohérence au mémoire;
 - une section peut inclure les résultats non présentés dans l'article
 - une conclusion générale comprenant une discussion synthèse des résultats de l'article;
 - en annexe, toutes informations, méthodologiques ou autres, nécessaires à la compréhension de l'étude et qui se seraient retrouvées dans un mémoire classique, mais qui ne peuvent être reprises dans un ou deux articles;
 - une bibliographie générale.
- Il n'y a pas de règlement concernant le nombre de pages consacrées à ces chapitres.

LANGUE

L'article ou le mémoire doit être rédigé en français ou en anglais. Toutefois, la rédaction dans une autre langue que le français devra être préalablement soumise et approuvée au SCAE.

Évaluation du mémoire

Le jury qui procède à l'évaluation du mémoire de maîtrise est formé de trois (3) membres :

- le-la directeur-trice de recherche provenant de l'établissement d'attache de l'étudiant-e;
- un-e (1) professeur-e de l'autre institution que l'institution d'attache;
- (1) personne de l'extérieur de l'INRS et de l'UQAM.

S'il y a un-e codirecteur-trice, un 4^e membre s'ajoute au jury. Dans un tel cas, la direction de recherche de l'étudiant-e n'a droit qu'à une seule recommandation et à une seule mention. Sauf en ce qui concerne la composition du jury (décrite ci-haut), le système de mentions et la procédure en cas de demande de modifications majeures, l'évaluation du mémoire se fait en conformité avec le règlement de l'établissement d'attache de l'étudiant-e.

5. DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES (3895-1896)

Ce programme est offert conjointement par l'INRS et l'UQAM.

GRADE

Philosophiae Doctor, Ph.D.

CRÉDITS

Ce programme comporte 90 crédits

OBJECTIFS

Le programme de doctorat en études urbaines vise à former des chercheurs et chercheuses en études urbaines. On entend par là des chercheurs et chercheuses spécialisé-e-s dans l'analyse du développement urbain, c'est-à-dire de la mise en valeur des potentiels physiques et humains localisés dans l'espace urbain. Ce programme met l'accent sur l'analyse, dans une perspective tant théorique qu'appliquée, des problématiques urbaines, dans leurs contextes territoriaux variés. Il privilégie les approches pluridisciplinaires et l'analyse critique, de même que l'analyse diagnostique et ses implications en matière d'intervention publique et privée en milieu urbain. Bien qu'ouvert aux apports de toutes les disciplines, le programme s'appuie principalement sur les sciences sociales, en particulier la démographie, l'économie, la géographie, la science politique et la sociologie.

Axes de recherche

Le programme et les activités de recherche sur lesquelles il s'appuie touchent donc à plusieurs axes thématiques :

- les transformations de la société urbaine; l'habitat et les dynamiques de milieux de vie; le développement local et communautaire;
- les populations et les flux migratoires;
- les changements des économies urbaines et régionales et la localisation des activités urbaines;
- les transformations des environnements naturels et construits; la morphologie et le patrimoine urbains;
- la gouvernance locale et métropolitaine; la gestion des infrastructures;
- le tourisme urbain; la ville comme milieu de création et d'expression de la culture.

À cela s'ajoutent des axes de recherche transversaux, qui recoupent plus d'une thématique :

- les phénomènes urbains dans le développement international;
- l'analyse comparée des villes;
- les développements méthodologiques de pointe.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le-la candidat-e doit être titulaire d'une maîtrise ou l'équivalent en sciences humaines et sociales (anthropologie, démographie, économie, géographie, histoire, histoire de l'art, psychologie, science politique, sociologie, etc.), en études urbaines, urbanisme, environnement, tourisme et loisir, en architecture ou en administration, obtenue avec une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent, et posséder les connaissances requises et une formation appropriée. Le-la candidat-e devra présenter, en un texte d'environ trois mille mots, un avant-projet de recherche en études urbaines incluant des éléments de problématique et de cadre d'analyse, une question éventuelle de recherche, des indications sur la méthodologie envisagée et une bibliographie. Le-la candidat-e qui fait une demande devra également soumettre l'accord écrit d'un professeur qui accepte de le diriger. Enfin, le-la candidat-e devra joindre à

son dossier de demande d'admission, trois lettres de recommandation. Une entrevue avec le-la candidat-e peut être exigée aux fins d'obtention d'informations supplémentaires sur cette question.

Le-la candidat-e devra avoir réussi au moins un cours de méthodes de recherche de niveau de maîtrise ou l'équivalent. Ce ou ces cours comprendront normalement un volet consacré aux méthodes qualitatives et un volet consacré aux méthodes quantitatives. Le SCAE statuera sur le respect de cette condition d'admission en fonction du domaine de recherche de l'étudiant-e.

Exceptionnellement, un-e candidat-e dont le cheminement antérieur ne l'aurait pas suffisamment préparé aux études urbaines pourra se voir imposer un ou plusieurs cours d'appoint.

PASSAGE ACCÉLÉRÉ

Sont aussi admissibles les candidat-e-s qui, sans détenir une maîtrise, auront terminé avec succès la première année du programme de maîtrise en études urbaines (c'est-à-dire toutes les activités de scolarité, sauf le mémoire) avec une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 et qui, de l'avis du Sous-comité d'admission et d'évaluation, auront démontré la capacité et la volonté de mener à terme des études de doctorat. Concrètement, un-e candidat-e qui ne détient pas de maîtrise serait admis-e comme candidat-e au doctorat moyennant les conditions suivantes :

1. avoir obtenu une moyenne cumulative de 3,5 ou mieux pour les activités pédagogiques de la scolarité;
2. soumettre un avant-projet de thèse (une vingtaine de pages, indiquant la problématique du projet, le cadre d'analyse, les hypothèses de recherche et la méthodologie appropriée);
3. être appuyé par un directeur-directrice de recherche qui accepte de le-la diriger.

Tout-e candidat-e qui désire être admis-e au doctorat, devra aussi avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite); la compréhension de l'anglais écrit est également exigée. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est pertinente au sujet de recherche du candidat.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Admission à l'automne seulement.

Méthodes de sélection

Évaluation du dossier académique, du texte de présentation auquel est annexé l'accord écrit d'un-e professeur-e qui accepte de diriger la recherche du ou de la candidat-e, et des trois lettres de recommandation.

Au besoin, une entrevue peut être exigée avec les membres SCAE.

Régime d'études et durée des études

Temps complet : 4 ans (plus une année de prolongation possible)

Temps partiel : 6 ans (plus deux années de prolongation possible).

LISTE DES ACTIVITÉS

Le doctorat en études urbaines comporte 90 crédits, dont 66 pour la thèse, 15 pour les cours et séminaires, 3 pour la préparation du projet de thèse et 6 pour l'examen de projet de thèse.

Le cheminement typique proposé est le suivant :

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits ; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Première année

Premier trimestre (automne) :

EUR9133 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville
EUR9132 Séminaire doctoral 1

Deuxième trimestre (hiver) :

EUR9233 Examen de synthèse (*EUR9133*)
EUR9232 Séminaire doctoral 2 (*EUR9132*)

À ces séminaires et activités s'ajoute :

Au premier ou deuxième trimestre :

Un cours optionnel (ou EUR9118 Séminaire d'exploration en études urbaines)

Ce cours, choisi parmi les cours de deuxième et troisième cycle offerts par l'Université du Québec et d'autres universités, devra être en relation étroite avec le projet de thèse de l'étudiant-e. Naturellement, les cours de spécialisation du programme de maîtrise en études urbaines constitueront le noyau de la banque de cours optionnels du programme de doctorat. La liste des cours proposés ne sera cependant pas exclusive et il sera loisible aux étudiant-e-s de choisir d'autres cours, avec l'approbation du Sous-comité d'évaluation et d'admission.

Deuxième année :

Quatrième trimestre (automne) :

EUR9336 Séminaire de préparation du projet de thèse (*EUR9111,9112,9131,9232, cours optionnel*)

Cinquième trimestre (Hiver) :

EUR9841 Examen du projet de thèse (6 cr.) (*EUR9336*)

Troisième et quatrième années

La thèse (66 crédits)

Le nombre de crédits (66) accordés à cette dernière étape reflète la volonté du programme conjoint de former des étudiant-e-s capables de faire de la recherche scientifique de haut niveau. Pour assurer un encadrement de qualité, trois crédits sont attribués au séminaire de préparation du projet de thèse, six à l'examen du projet de thèse et soixante-six au produit final. La thèse exposera les résultats d'une recherche poursuivie pendant les études de troisième cycle. Cette recherche devra apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances et démontrer l'aptitude de l'étudiant-e

à poursuivre par la suite des recherches autonomes. Après dépôt du texte en accord avec le directeur de thèse, l'étudiant-e sera soumis à une dernière évaluation par un jury qui sera constitué en conformité avec les règlements de l'Université du Québec. La composition du jury de thèse traduira la dimension d'interdisciplinarité rattachée au doctorat en études urbaines. La soutenance publique de thèse est obligatoire.

5.1. Structure du programme de doctorat en études urbaines (3895)

SCOLARITE (24 CREDITS ; 6 COURS ET EXAMEN DE PROJET DE THESE)

Cours obligatoires (15 crédits ou 5 cours)

- EUR9133 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville
- EUR9132 Séminaire doctoral 1
- EUR9233 Examen de synthèse (EUR9133)
- EUR9232 Séminaire doctoral 2 (prérequis EUR9132)
- EUR9336 Séminaire de préparation du projet de thèse
(prérequis EUR9133; EUR9233; EUR9132; EUR9232 et cours optionnel ou EUR9118)

Cours optionnel (3 crédits ou 1 cours)

- Cours optionnel ou
- EUR9118 Séminaire d'exploration en études urbaines ou
- EUR9119 Patrimoine et développement local

Examen du projet de thèse (6 crédits)

- EUR9841 Examen du projet de thèse

CONCENTRATION ETUDES TOURISTIQUES - 1896

Cours obligatoires (15 crédits ou 5 cours)

- EUR9133 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville
- EUR9132 Séminaire doctoral 1
- EUR9334 Examen de synthèse en études touristiques (EUR9133)
- EUR9232 Séminaire doctoral 2 (prérequis EUR9132)
- EUR9336 Séminaire de préparation du projet de thèse
(prérequis EUR9133; EUR9233; EUR9132; EUR9232 et cours optionnel ou EUR9118)

Cours optionnel (3 crédits ou 1 cours)

- Cours optionnel ou
- EUR9234 Séminaire d'exploration en études touristiques

Examen du projet de thèse (6 crédits)

- EUR9842 Examen du projet de thèse en études touristiques

5.2. Examen de Synthèse

EUR9841 – EXAMEN DE SYNTHÈSE (3 CRÉDITS)

Cette activité a pour but d'amener l'étudiant-e à situer son sujet de recherche dans le champ d'études urbaines et à démontrer qu'il a une bonne connaissance des écrits relatifs à son sujet de recherche. En accord avec la direction de recherche, le SCAE soumet une question de recherche permettant à l'étudiant de situer son sujet de recherche dans le champ des études urbaines et de faire une analyse critique des principaux écrits à son objet de recherche. L'étudiant-e a six semaines pour y répondre et devra défendre son texte oralement devant le jury.

5.3. Examen du projet de thèse

EUR9841 – EXAMEN DU PROJET DE THÈSE (6 CRÉDITS)

Au terme de cette activité, l'étudiant-e aura fait la démonstration qu'il maîtrise son domaine de recherche en études urbaines et qu'il est en mesure de commencer sa thèse. L'étudiant doit rédiger un texte, d'une longueur maximale de 10 000 à 20 000 mots (incluant les tableaux et les figures, mais excluant la bibliographie et les annexes), exposant la problématique de sa thèse en études urbaines, une revue sommaire de littérature, le cadre d'analyse, les questions, objectifs et hypothèses de recherche, la méthodologie appropriée et un échéancier de travail. L'étudiant doit, de plus, défendre oralement ce texte devant jury et apporter les corrections demandées, s'il y a lieu. Cette activité est évaluée par le jury selon la notation succès/échec.

5.4. Procédures relatives à la thèse

La thèse apporte une contribution originale et significative à l'avancement des connaissances dans le champ des études urbaines et démontre l'aptitude de l'étudiant-e à mener, par la suite, des recherches autonomes. Cette thèse prendra une forme traditionnelle comprenant des chapitres exposant la problématique de recherche, le cadre conceptuel, la méthodologie et l'analyse des données ou une forme « par articles » telle qu'expliquée ci-dessous. Après le dépôt de la thèse, l'étudiant-e sera soumis-e à une dernière évaluation par un jury.

LANGUE

La thèse ou l'article doit être rédigé en français. La rédaction dans une autre langue que le français devra être préalablement soumise et approuvée au SCAE.

5.5. Thèse par articles

OBJECTIFS

La « thèse par articles » se distingue de la thèse traditionnelle par sa forme, mais non par sa nature fondamentale. Cette forme permet à l'étudiant-e d'aborder un thème sous plusieurs aspects, sans devoir se soumettre à des exigences d'unité aussi strictes que dans la thèse traditionnelle.

Accessoirement, elle offre la possibilité d'adopter une présentation plus proche de celle qui est requise aux fins de publication dans les revues savantes. La thèse par articles est cependant soumise au même processus d'évaluation que la thèse traditionnelle, sans égard au fait que l'un ou l'autre des articles soit déjà accepté pour publication.

RÈGLES

De façon générale, donc, les règles de présentation des thèses édictées par l'INRS et l'UQAM s'appliquent également à une thèse par articles.

S'ajoutent toutefois les règles suivantes :

PROJET DE THÈSE PAR ARTICLES

- La décision de préparer une thèse par articles doit être approuvée par le ou la directeur-trice de recherche et le SCAE.
- Le projet de thèse doit faire mention de la décision de privilégier un mode de présentation par articles et le plan proposé pour la thèse doit refléter ce choix.
- Le plan proposé pour la thèse devra être approuvé par le jury du projet de thèse.

Articles admissibles

- La thèse doit comprendre au moins trois, et au plus quatre articles.
- Au moment du dépôt de la thèse, ces trois (ou quatre) articles devront avoir été soumis pour publication à des revues où ils feront l'objet d'une évaluation par les pairs.
- Aux fins de la thèse, les chapitres de livres ou les textes de communications publiées ou à être publiées dans des actes de colloques ne pourront tenir lieu d'articles.
- Il n'est pas exigé que les articles aient été publiés ni même acceptés pour publication.
- Aucun article soumis à une revue avant la date de la première inscription du candidat dans son programme ne peut être inclus dans sa thèse sans l'autorisation du Sous-comité d'admission et d'évaluation.
- Un article qui reproduit en partie ou en totalité le contenu d'un mémoire ou d'une thèse antérieure ne peut pas être inclus dans la thèse.

ARTICLES À PLUSIEURS AUTEURS

- Pour qu'un article à plusieurs auteurs soit acceptable, le-la candidat-e doit en être l'auteur-e principal-e (sa contribution doit être majeure et prédominante) et le-la premier-ère auteur-e.
- Dans le cas d'un article à plusieurs auteur-e-s, le-la candidat-e doit remplir un formulaire où il-elle fait état de sa contribution à la préparation de l'article en question. Ce formulaire doit être signé par les coauteur-e-s.

AUTRES PARTIES DE LA THÈSE

- Outre les trois (ou quatre) articles, la thèse par articles comprend les cinq éléments suivants :
 - le formulaire d'inclusion d'un article dans une thèse de doctorat dûment complété pour chaque article;

- une première partie (ou un premier chapitre) incluant une présentation de l'objet de la thèse, ainsi qu'une présentation succincte de sa problématique et de sa méthodologie. Une description de sa contribution à l'avancement des connaissances, de même qu'une présentation des liens qui unissent entre eux les articles et donnent une cohérence à la thèse;
 - une discussion synthèse (ou un dernier chapitre) résumant substantiellement le contenu de chacun des articles et faisant ressortir les observations et les conclusions générales qui se dégagent des trois (ou quatre) articles;
 - en annexe, le-la candidat-e présentera les informations détaillées, méthodologiques ou autres, qui figurent normalement dans une thèse, mais qui ne peuvent trouver place dans les articles étant donné la concision exigée par les revues;
 - une bibliographie générale.
- Il n'y a pas de règlement concernant le nombre de pages consacrées à ces chapitres et annexes.

Évaluation

- Le jury de thèse n'est en aucune façon lié par les évaluations dont un article a été l'objet dans le cadre du processus d'évaluation de la revue à laquelle il a été soumis. Dans le cas d'un article accepté ou publié, il est néanmoins suggéré de soumettre au jury de thèse une copie des rapports d'évaluation.
- Le jury de thèse peut exiger l'exclusion d'un article s'il juge insuffisante la contribution du candidat à sa préparation.
- Le jury de thèse peut exiger des corrections à des articles déjà soumis, acceptés ou même publiés.
- Le jury de thèse peut exiger l'exclusion de certaines parties d'un article s'il juge que leur contenu s'intègre mal dans le manuscrit.

5.6. Évaluation de la thèse

Le jury qui procède à l'évaluation de la thèse de doctorat est composé de quatre (4) membres répartis comme suit :

- deux (2) professeurs, dont le directeur de recherche, provenant de l'établissement d'attache de l'étudiant-e;
- un (1) professeur provenant l'autre établissement;
- une (1) personne provenant de l'extérieur de l'INRS et de l'UQAM.

Exceptionnellement, le jury peut comprendre plus de professeurs de l'établissement d'attache si le directeur de recherche fait la démonstration, au moment de soumettre sa proposition de jury, qu'aucun professeur de l'autre établissement ne possède l'expertise requise pour évaluer l'objet scientifique de la thèse.

S'il y a un-e codirecteur-trice de recherche, un cinquième membre s'ajoute au jury. Dans un tel cas, la direction de recherche de l'étudiant-e n'a droit qu'à une seule recommandation et à une seule mention.

Normalement, un membre du jury provenant de l'établissement d'attache de l'étudiant-e, et qui n'est pas son-sa directeur-trice de recherche ou son-sa codirecteur-trice, agit à titre de président-e du jury. Les rapports d'évaluation des membres du jury de thèse sont transmis à la direction de recherche et

à l'étudiant-e avant la soutenance, en conformité avec le règlement de l'établissement d'attache de l'étudiant-e.

Il ne doit pas y avoir conflit d'intérêts, ou apparence de conflit d'intérêts, entre le-la directeur-trice de recherche, ou le-la codirecteur-trice de recherche le cas échéant, et un membre du jury externe. Il y a conflit d'intérêts ou apparence de conflits d'intérêts, entre autres, lorsque le-la directeur-trice de recherche, ou le-la codirecteur-trice de recherche le cas échéant :

- participe ou a participé directement au cours des trois (3) dernières années à des activités en collaboration avec ce membre externe;
- a publié conjointement avec ce membre externe au cours des trois (3) dernières années.

6. NORMES DE PRÉSENTATION POUR LES MÉMOIRES ET THÈSES

POUR L'UQAM :

Les étudiant-e-s inscrit-e-s à un programme de maîtrise avec mémoire ou au doctorat, ont à leur disposition, en ligne, un guide pour rédiger un mémoire ou une thèse.

Suivre le lien suivant : [HTTP://WWW.GUIDEMT.UQAM.CA/](http://www.guidemt.uqam.ca/)

POUR LE CENTRE URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ DE L'INRS :

Guide de présentation : essai, rapport de stage, mémoire et thèse. Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS, Édition du 8 février 2012

Règlement sur les études supérieures de l'INRS, articles 4.1, 4.2 et 4.4

Consulter le lien suivant : <https://sdis.inrs.ca/guides-des-memoires-et-theses/> pour obtenir le modèle Word et le style bibliographique End-Note.

7. SYSTÈME DE MENTION POUR LES MÉMOIRES ET LES THÈSES

Un système unique de mentions pour les mémoires et les thèses est utilisé :

- Excellent
- Très bien
- Bien
- Échec

8. PROCÉDURE EN CAS DE DEMANDE DE MODIFICATIONS MAJEURES DU MÉMOIRE OU DE LA THÈSE

En cas de recommandations contradictoires des membres du jury, le-la directeur-trice local de l'étudiant-e concerné-e demande au jury de se réunir dans le but d'en arriver à une décision unanime quant à l'une des trois (3) possibilités suivantes :

- Acceptation sans correction ou avec des corrections mineures
- Retour pour corrections majeures
- Rejet

Advenant l'impossibilité pour le jury initial d'en arriver à une décision unanime, le règlement de l'établissement d'attache de l'étudiant-e s'applique.

9. RESTRICTIONS À LA POURSUITE DES ÉTUDES

Les règles de chaque établissement quant aux restrictions à la poursuite des études s'appliquent sous réserve des règles suivantes qui seront communes aux étudiant-e-s des deux établissements :

- Une moyenne cumulative inférieure à 2,7 obtenue après six (6) crédits entraîne l'exclusion du programme ;
- L'étudiant-e, dont la moyenne cumulative est inférieure à 3,0 après neuf (9) crédits, peut être assujetti-e à certaines restrictions dans la poursuite de son programme selon la procédure suivante :
 - avant d'autoriser l'étudiant-e à poursuivre ses activités, le SCAE doit lui assigner des objectifs académiques et des modes de cheminement particuliers, ainsi que le délai à l'intérieur duquel il devra satisfaire aux conditions pour mettre fin à sa probation;
 - le directeur du programme avise l'étudiant-e qu'il est assujetti à des restrictions dans la poursuite de ses études. Dès cet avis, l'étudiant-e devient en période de probation;
 - les conditions particulières de cheminement et les délais de réalisation de ces conditions devront être consignés par écrit, communiqués à l'étudiant-e par le directeur du programme et transmis au registraire de l'établissement d'attache de l'étudiant-e;
 - le délai de réalisation des conditions ne peut, en aucun cas, excéder deux (2) trimestres, incluant le trimestre au cours duquel l'avis a été émis;
 - l'étudiant-e qui ne remplit pas les conditions consignées au dossier officiel dans les délais impartis est exclu du programme.

10. MODIFICATION ET RÉVISION DE NOTES

Un-e étudiant-e peut demander que soit modifié un résultat qui lui a été attribué pour une activité qui n'a pas été notée par un jury.

Dans les cas où la demande de modification ou de révision de note concerne un-e ou des étudiant-e-s et un-e ou des professeur-e-s d'un même établissement, la procédure prévue au règlement de cet établissement s'applique. Dans tous les autres cas, c'est la procédure suivante qui s'applique :

- L'étudiant-e qui souhaite obtenir une modification de note doit adresser une demande de modification par écrit au directeur, à la directrice locale du programme de son établissement d'attache dans les trente (30) jours ouvrables suivant la publication officielle des résultats par le registraire.
- Le-la directeur-trice local qui a reçu la demande de modification en informe son vis-à-vis de l'autre établissement et transmet la demande de l'étudiant-e au professeur, à la professeure ou chargé-e de cours qui est concerné-e. Celui-ci, celle-ci doit l'étudier et y répondre dans les dix (10) jours ouvrables suivant la date où la demande lui a été soumise.
- Le-la professeur-e (ou chargé-e de cours) peut maintenir, augmenter ou réduire la note et doit communiquer sa réponse motivée par écrit au directeur, à la directrice locale de son établissement. Ce dernier, cette dernière la communique à son vis-à-vis de l'autre établissement et en informe l'étudiant-e. Il en informe également l'agente administrative au dossier étudiant (INRS) ou l'agente à la gestion des études (UQAM) afin que celle-ci transmette (s'il y a lieu) le résultat de cette nouvelle évaluation au registraire.
- Si la direction du programme n'a pu obtenir dans les délais prescrits la réponse du professeur, de la professeure (ou chargé-e de cours) concerné-e par une demande de modification de note, le Sous-comité d'admission et d'évaluation traite la demande selon la procédure de révision telle que définie ci-dessous et la soumet à un comité de révision.
- L'étudiant-e qui n'est pas satisfait de la réponse donnée par le-la professeur-e (ou chargé-e de cours) à sa demande de modification de note peut soumettre une demande de révision de note dans les quinze (15) jours ouvrables qui suivent la réponse obtenue à sa demande de modification de note. Il-elle doit, pour ce faire, envoyer une demande écrite qui présente les motifs de sa demande. Cette demande doit être déposée au directeur, à la directrice locale du programme de son établissement d'attache. Ce dernier, cette dernière en informe les membres du Sous-comité d'admission et d'évaluation.
- C'est le Sous-comité d'admission et d'évaluation qui est chargé de former le comité de révision de note dans les dix (10) jours ouvrables suivant la réception de la demande. Le comité doit étudier la demande et rendre sa décision dans les trente (30) jours ouvrables suivant la réception de la demande de l'étudiant-e.
- Le comité de révision est formé de quatre (4) membres, soit deux (2) professeur-e-s de chaque établissement, dont les deux (2) directeurs-trices locaux de programmes. Un membre du Sous-comité d'admission et d'évaluation peut agir à titre de substitut. Le-la professeur-e dont une note est l'objet de révision ne peut faire partie du comité de révision. Une substitution est nécessaire si ce professeur, cette professeure est un-e directeur-trice local de programmes.

- Le comité de révision statue sur la recevabilité de la demande. S'il trouve la demande recevable, il doit prendre les dispositions requises pour permettre à l'étudiant-e ainsi qu'au professeur, qu'à la professeure d'être entendus par le comité. L'étudiant-e peut se faire accompagner par un étudiant-e membre du comité de programmes.
- S'il s'avère impossible d'entendre l'une des parties dans un délai raisonnable, le comité de révision demeure habilité à procéder à l'étude de la demande de révision de note.
- La procédure doit demeurer confidentielle. Seules les parties concernées (enseignant-e et étudiant-e) peuvent déposer des documents et être entendues par le comité de révision.
- Le comité de révision peut maintenir, augmenter ou diminuer la note d'un-e étudiant-e. Il fait connaître sa décision motivée dans les délais prescrits (trente (30) jours ouvrables) au Sous-comité d'admission et d'évaluation. Il en informe également la secrétaire de programmes (INRS) ou l'agente à la gestion des études (UQAM) afin que celle-ci transmette le résultat de cette révision au registraire.

La décision du comité de révision doit être accompagnée d'un rapport où il est fait notamment mention des personnes qu'il a entendues, des motifs de la décision qu'il a rendue quant à la note octroyée ou à la non-recevabilité, selon le cas.

La décision du comité de révision est finale et sans appel.

- Advenant que le comité de révision ne réussisse pas à prendre une décision à la majorité des membres, le comité inter établissement devra être saisi du dossier.
- L'étudiant-e doit payer les frais administratifs exigés par son établissement d'attache pour effectuer une demande de modification ou de révision de note.
- Le-la vice-recteur-trice de l'UQAM ou le-la directeur-trice scientifique de l'INRS peuvent exiger que soient révisés tous les résultats de l'évaluation dans une activité donnée s'il a des motifs sérieux de croire que les notes transmises n'ont pas été attribuées conformément aux règlements.

Sous réserve du paragraphe précédent, les résultats indiqués sur le relevé de notes ne peuvent plus être modifiés après un délai de six (6) mois suivant la fin du trimestre.

11. L'ÉTHIQUE

QUELLES SONT LES RECHERCHES QUI NÉCESSITENT UN EXAMEN ÉTHIQUE?

Tout projet de recherche chez l'humain qui consiste à collecter des renseignements auprès de personnes ou à accéder à des données personnelles sur des individus qui ne sont pas accessibles publiquement et qui ont été généralement recueillies dans un autre but que celui de la recherche. Il peut s'agir d'un projet individuel ou d'équipe, partie intégrante ou non d'une programmation de recherche.

RECHERCHES IMPLIQUANT LA COLLECTE DE DONNÉES CHEZ L'HUMAIN

Examen et approbation des aspects éthiques des projets de mémoire et de thèse

Si votre projet de mémoire ou de thèse nécessite, par exemple :

- de poser des questions à des personnes, que ce soit par lettre, enquête, questionnaire écrit ou entrevue directe (individuelle ou en groupe);
- d'utiliser des documents ou des banques de renseignements sur des personnes qui ne sont pas publiquement accessibles;
- d'observer un rendement par le biais de mises en situation, des comportements humains, directement ou indirectement, à l'exclusion des observations faites dans un lieu public et dans le plus strict anonymat (par exemple, l'observation des comportements sociaux d'individus fréquentant un site public particulier);
- d'administrer des tests ou des activités de mesure psychométrique, physique, intellectuelle ou autre;
- d'administrer des substances ou des produits, faire des prélèvements ou utiliser des matières biologiques;
- d'effectuer des tests physiques;
- développer et appliquer une procédure clinique, thérapeutique ou autre.

Vous devez faire les démarches nécessaires en vue de l'obtention d'un certificat d'éthique.

POUR LES ÉTUDIANT-E-S DE L'UQAM

Il existe les comités d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPE) impliquant des êtres humains.

Les modalités et les formulaires à compléter se trouvent sur le site de l'UQAM :

<https://cerpe.uqam.ca/presenter-une-demande/>

POUR LES ÉTUDIANT-E-S DE L'INRS

Avant d'entreprendre une recherche pour leur mémoire ou leur thèse impliquant des êtres humains, les étudiants doivent s'assurer de respecter la *Politique d'éthique en recherche avec des êtres humains de l'INRS*, et d'avoir reçu, de la part du Comité d'éthique en recherche (CÉR) de l'INRS, un certificat d'éthique dûment signé. Le seul cas où ils n'ont pas à soumettre leur projet de recherche au CÉR est lorsqu'ils œuvrent directement pour un chercheur qui a obtenu un certificat d'éthique indiquant leur participation à la recherche (réf. articles 14.1 et 14.2).

Les modalités et les formulaires à compléter se trouvent sur le site de l'INRS : <https://inrs.ca/la-recherche/developpement-et-valorisation-de-la-recherche/documents-et-ressources-utiles-pour-les-activites-de-recherche/>

Pour toute question, les étudiant-e-s sont invité-e-s à discuter avec leur directeur-trice de recherche. Ils peuvent aussi contacter Marie-Claude Proulx, Marie-Claude.Proulx@INRS.CA, coordonnatrice du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains (CÉR) de l'INRS.

12. PLAGIAT ET FRAUDE

La direction des programmes tient à rappeler les éléments suivants concernant le plagiat et la fraude.

Lorsque toute personne a des doutes raisonnables de croire qu'une infraction académique (plagiat, fraude, etc.) a été commise, il doit procéder selon les règles de son établissement.

Cependant, la plainte sera traitée dans et selon la procédure et les règles de l'établissement d'attache de l'étudiant-e.

Les directeurs-trices locaux des programmes sont informé-e-s à toutes les étapes du processus. Au terme du processus, l'établissement partenaire est informé de la décision rendue.

INFRACTION

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par un-e étudiant-e, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, constitue notamment une infraction le fait de poser ou tenter de poser l'un des actes suivants, ou le fait d'y participer :

LISTE NON LIMITATIVE DES INFRACTIONS

- a) la substitution de personnes;
- b) l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- c) la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors que ce travail constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant-e;
- d) l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisé, ou encore d'une évaluation non méritée;
- e) la possession ou l'utilisation avant ou pendant un examen de tout document ou matériel non autorisé;
- f) l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- g) l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- h) la falsification d'un document notamment d'un document transmis à l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne quelles que soient les circonstances;
- i) la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Dénonciation

Les dénonciations anonymes ne sont ni souhaitées ni encouragées par le SCAE. On invite plutôt les étudiant-e-s à s'adresser (par courriel, par téléphone ou en personne) au professeur, à la professeure responsable et/ou au directeur, à la directrice du programme.

SANCTIONS

L'étudiant-e qui commet une infraction peut se voir imposer diverses sanctions allant jusqu'à l'exclusion de l'INRS ou de l'UQAM.

RÈGLEMENTS

Les étudiant-e-s de l'INRS devront se référer à l'article 11.12. du règlement sur *Les études supérieures de l'INRS (règlement numéro 2)* https://inrs.ca/wp-content/uploads/2020/06/REG-02_Etudes-Superieures-VFP.pdf et les étudiant-e-s de l'UQAM au Règlement no 18, *Règlement sur les infractions de nature académique* (www.tricherie.uqam.ca)

13. SYSTÈME DE NOTATION

Afin de favoriser une harmonisation des pratiques de notation des professeur-e-s, le Comité des programmes propose quelques repères permettant de donner un sens aux notes attribuées aux étudiant-e-s.

BALISES

- Le protocole INRS – UQAM des programmes conjoints de maîtrise et de doctorat en études urbaines fixe le seuil minimum de passage à 2,7, après avoir suivi le tiers des crédits de la scolarité de son programme, sans que ce nombre soit inférieur à 9 crédits. De plus, une moyenne cumulative inférieure à 3,0 peut entraîner une restriction dans la poursuite des études.
- En pratique, un-e étudiant-e doit avoir une moyenne cumulative de 3,7 pour avoir une chance d’obtenir une bourse d’un organisme subventionnaire.

Le tableau à la page suivante pourrait résumer les repères numériques et interprétatifs que les professeur-e-s se donnent.

Système de notation : programmes conjoints en études urbaines

Notation littérale	Équivalent numérique	Correspondance en pourcentage	Centiles cumulatifs (%)
A+	4,3	95-100	10
A	4,0	90-94	25
A-	3,7	85-89	50
B+	3,3	82-84	75
B	3,0	78-81	90
B-	2,7	75-77	100
C+	2,3	72-74	
C	2,0	70-71	
E	0,0	<70	

14. BOURSES D'ÉTUDES ET SOUTIEN FINANCIER

Plusieurs bourses d'études sont offertes pour venir en aide aux étudiant-e-s de maîtrise et de doctorat.

BOURSES UNIVERSELLES AU DOCTORAT

Les bourses universelles sont offertes aux étudiant-e-s inscrit-e-s au doctorat aux dispositions prévues dans les deux institutions.

BOURSES EXTERNES

Des bourses de maîtrise et de doctorat au mérite sont offertes par le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) et le Fonds de recherche, société et culture Québec (FRQSC). Consultez les sites web de ces organismes pour plus d'information.

[CRSH - Doctorat](http://www.nserc-crsng.gc.ca/Students-Etudiants/PG-CS/CGSD-BESCD_fra.asp) (http://www.nserc-crsng.gc.ca/Students-Etudiants/PG-CS/CGSD-BESCD_fra.asp)

[CRSH – Maîtrise](http://www.nserc-crsng.gc.ca/Students-Etudiants/PG-CS/CGSM-BESCM_fra.asp) (http://www.nserc-crsng.gc.ca/Students-Etudiants/PG-CS/CGSM-BESCM_fra.asp)
<https://frq.gouv.qc.ca/>

À l'UQAM, un site web présentant tous les détails des concours CRSH ainsi que les dates limites de dépôt à l'interne et gabarits à utiliser est disponible:

<http://ssa.uqam.ca/nos-services/bourses/bourses-dexcellence/crsh.html>

BOURSES D'EXEMPTION

Des bourses d'exemption des frais de scolarité majorés pour étudiant-e-s étrangers, étrangères sont disponibles tant à l'INRS qu'à l'UQAM. Il faut noter que tous les étudiant-e-s admis-e-s au doctorat à temps complet à l'UQAM et à l'INRS reçoivent automatiquement une bourse d'exemption de frais majorés.

À l'UQAM, adressez-vous au Vice-décanat à la recherche : bourses-ESG@uqam.ca

À l'INRS, adressez-vous à : heloise.roy@inrs.ca

AUTRE SOUTIEN FINANCIER OFFERT À L'UQAM

Les étudiant-e-s de l'UQAM ont accès :

- À la maîtrise aux bourses d'excellence ESG2
- Aux bourses d'exemptions de frais de scolarité supplémentaires pour étudiants étrangers inscrits dans un programme de maîtrise (<https://esg.uqam.ca/larecherche/financez-vos-etudes/>);
- À la bourse doctorale universelle (<https://bourses.uqam.ca/soutien-universel-doctorat/>); Au Répertoire institutionnel des bourses d'études de l'UQAM. Ce site web répertorie toutes les offres de bourses offertes aux étudiants selon le programme incluant le concours de bourses de la Fondation UQAM (<https://bourses.uqam.ca/repertoire-institutionnel-des-bourses-detudes/>)

Ils-elles peuvent aussi obtenir un soutien financier à titre d'assistant-e de recherche, de correcteur-trice et moniteur-trice dans le cadre d'un cours et comme chargé-e de cours. Enseignement de cours : deux cours par année (aux baccalauréats en urbanisme et en tourisme) sont généralement réservés pour les étudiant-e-s du doctorat (les étudiant-e-s intéressé-e-s doivent obtenir l'accord des directions du programme de doctorat, du département d'études urbaines et touristiques et du programme de baccalauréat concerné).

Pour l'UQAM, les étudiants ont accès au portail des offres d'emploi d'auxiliaires d'enseignement à l'adresse: <https://rhu.uqam.ca/visiteurs/?p=auxiliaires>

BOURSES OFFERTES À L'INRS

L'INRS encourage l'intégration des étudiant-e-s dans les équipes de recherche des professeur-e-s : des suppléments de bourses, des stages d'été rémunérés sont ainsi offerts aux étudiant-e-s. Les étudiant-e-s ont aussi accès au [programme de bourses d'études pour les étudiant-e-s du secteur des sciences sociales de l'INRS](#) . Il s'agit de bourses de spécialisation offertes chaque année par des professeur-e-s.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

À l'UQAM, vous pouvez aussi obtenir de l'information sur les bourses sur le site de l'aide financière : www.vie-etudiante.uqam.ca/aidefinanciere.

Vous pouvez également obtenir de l'information sur les bourses sur le site du SSA (Service de soutien académique) : <http://ssa.uqam.ca/nos-services/bourses/bourses-dexcellence/fare.html>

À l'INRS, vous pouvez aussi obtenir de l'information sur les bourses sur le site : <https://inrs.ca/les-etudes/bourses-d-etudes/>

15. PRINCIPALES RESSOURCES PROFESSORALES

*Professeur-e-s habilité-e-s à diriger et codiriger des mémoires et codiriger des thèses.

**Professeur-e-s habilités à diriger et codiriger des mémoires et des thèses.

NOM DU PROFESSEUR	INTÉRÊTS DE RECHERCHE
<p>ANANIAN, Priscilla ** Ph. D. : art de bâtir et urbanisme</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 1532 ananian.priscilla@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Planification urbaine et dynamiques de la ville - Urbanisme et (mi)lieux de l'innovation - Milieux de vie, cohabitation des usages et espace public - Projet urbain, design urbain et urbanisme transitoire -
<p>BÉDARD, Mario** Ph. D. : géographie</p> <p>Département de géographie, UQAM (514) 987-3000, poste 3025 bedard.mario@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Géographie culturelle (sens et symbolique des lieux, patrimoine) - Paysages - Approches qualitatives (perception, représentation, conception et affection) - Aménagement et planification urbains - Épistémologie de la géographie -
<p>BÉLANGER, Hélène** Ph. D. : études urbaines</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 5080 belanger.helene@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Droit au logement - Gentrification - Chez-soi - Espaces publics (mode d'appropriation) - Relations réciproques environnements résidentiels et individu
<p>BELLAVANCE, Guy** Ph. D : sociologie</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (514) 499-4065 guy.bellavance@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Emploi et main-d'œuvre du secteur culturel - Politiques culturelles - Multimédia - Consommation et publics des arts - Formation professionnelle et système d'éducation - Sociologie et histoire des institutions culturelles -
<p>BREUX, Sandra ** Ph. D. : sciences géographiques</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (514) 499-4059 sandra.breux@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - démocratie représentative municipale - représentations sociales - territoire - carte mentale - projet urbain

<p>BRUNELLE, Cedric** Ph. D. : études urbaines</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (413) 499-4052 cedric.brunelle@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Géographie économique - Développement urbain et régional - Système urbain canadien - Emploi, grappes industrielles, entrepreneuriat - Économie des métropoles et régions périphériques - Statistiques spatiales et systèmes d'information géographique
<p>CASEMAJOR, Nathalie** Doctorat en communication</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (413) 499-8278 Nathalie.casemajor@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enjeux sociopolitiques de l'expression culturelle dans l'espace urbain - Milieux d'organisation culturelle et stratégies de développement des territoires - Méthodes en sciences sociales
<p>CLOUTIER, Marie-Soleil** Ph. D. : géographie</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (514) 499-4096 Marie-soleil.cloutier@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Système d'information géographique analyse spatiale, modélisation spatiale - Sécurité routière, piétons et cyclistes - Mobilité individuelle et familiale - Géographie de la santé, analyse du risque en santé, représentation du risque
<p>CÔTÉ-LUSSIER, Carolyn** Ph.D en géographie</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (514) 499-4096 Carolyn.Cote-Lussier@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - : méthodes de recherches sociales - Les inégalités socio-structurelles, - le crime et les attitudes politiques. Le milieu urbain, les inégalités sociales, la sécurité publique et la santé et le bien-être. - Les méthodes quantitatives avancées.
<p>DROUIN, Martin** Ph. D. : études urbaines</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 4552 Drouin.martin@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine - Patrimonialisation - Requalification - Tourisme - Associations de patrimoine - Montréal
<p>ETHIER, Guillaume* Ph. D. : études urbaines</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 1556 ethier.guillaume@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Théories urbanistiques - Rapports espace-société - Sociologie des formes urbaines (architecture, design urbain, urbanisme) - Placemaking
<p>FOUGÈRE, Danny * Ph. D. : études urbaines</p> <p>Département d'histoire, UQAM (514) 987-3000, poste 8217 Fougeres.dany@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Territoires québécois, locaux et régionaux, - Conditions historiques et contemporaines de l'occupation des territoires - Aménagement du territoire - Infrastructures - Travaux publics et services urbains

<p>FROTEY, Julia Ph. D. en aménagement de l'espace</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS Julia.frotey@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Impacts territoriaux des transitions numériques et énergétiques - Approche qualitative des jeux d'acteurs - Cartographie et systèmes d'information géographique (SIG) - Démocratie locale, développement urbain et territorial - Gouvernement des données de mobilité et d'énergie
<p>GERMAIN, Annick** Ph. D. : sociologie</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (514) 499-4004 Annick.germain@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sociologie urbaine - Aménagement (patrimoine urbain, espaces publics, architecture et urbanisme) - Espace social : habitat, quartiers et milieux de vie - Immigration
<p>GUIMONT-MARCEAU, Stéphane** Ph.D. : géographie</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (514) 499-4061 stephane.gmarceau@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Relations entre Autochtones et non-Autochtones, Territoires et citoyennetés autochtones
<p>HAMEL, Pierre J.** Ph. D. : économie et sociologie du travail</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (514) 499-4014 Pierre.hamel@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Finances publiques locales - Financement et gestion des infrastructures urbaines (aqueduc et égouts) - Logement (spéculation, propriété d'occupation, enrichissement des propriétaires occupants) - Marché foncier (terrains vacants) - Environnement (développement urbain viable, méthodologies d'évaluation des impacts environnementaux) -
<p>HÉMOND, Yannick ** Ph.D : Génie industriel</p> <p>Département de Géographie, UQAM (514)987-3000 poste 0286 Hemond.yannick@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des risques - Adaptation aux changements climatiques
<p>JÉBRAK, Yona* Ph. D. : études urbaines</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 1729 jebrak.yona@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Reconstruction et résilience urbaine

<p>KADRI, Boualem* Ph. D. : études urbaines</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 5895 kadri.boualem@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tourisme urbain et métropolitain - Épistémologie du tourisme - Villes et tourisme du monde arabe
<p>KHOMSI, Mohamed Reda* Ph. D. : études urbaines</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 1269 khomsi.mohamed_reda@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance des organisations et des destinations touristiques - Villes et destinations intelligentes, innovation en tourisme, intelligence artificielle en tourisme - Grands événements, dynamiques événementielles et retombées touristiques
<p>KLEIN, Juan-Luis** Ph. D. : géographie</p> <p>Département de géographie, UQAM (514) 987-3000, poste 8909 klein.juan-luis@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développement territorial et planification régionale - Leadership et gouvernance des territoires - Culture de proximité et développement local - Reconversion socio-économique - Innovation sociale et territoriale
<p>LACHAPELLE, Ugo ** Ph. D. : aménagement urbain</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 5141 lachapelle.ugo@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Transport urbain - Comportements de déplacement - Transport actif - Transport en commun - Accès et équité en mobilité - Environnement bâti - Planification et politiques des transports - Environnement et santé humaine
<p>LATENDRESSE, Anne** Ph. D. : études urbaines</p> <p>Département de géographie, UQAM (514) 987-3000, poste 8205 latendresse.anne@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mouvements urbains - Démocratie locale et participative - Participation citoyenne à la gestion et à la planification urbaines - Femmes et villes - Métropolisation - Néolibéralisation des villes et méga projets urbains - Développement socioterritorial - Écologie sociale - Écocitoyenneté -

<p>LAPOINTE, Dominic * Ph. D. : développement régional</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 5031 lapointe.dominic@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Approches critiques en sciences sociales - Changements climatiques et tourisme - Destinations non métropolitaines - Développement des communautés locales - Développement des destinations touristiques - Développement du tourisme et innovation - Développement local et régional - Production des espaces touristiques - Tourisme et autochtonie
<p>LEFEBVRE, Sylvain** Ph. D. : études urbaines</p> <p>Département de géographie, UQAM (514)987-3000, poste 1716 lefebvre.sylvain@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Géographie urbaine - Aménagement du territoire et urbanisme - Design urbain - Développement local et régional - Tourisme et loisirs
<p>LELOUP, Xavier** Ph. D. : sociologie urbaine</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (514) 499-4030 xavier.leloup@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Habitat et logement - Ville et immigration - Pauvreté urbaine - Mode de vie et quartier
<p>LÉVESQUE, Carole** Ph. D. : anthropologie</p> <p>Centre Urbanisation Culture et Société de l'INRS (514) 499-4094 carole.levesque@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Peuples autochtones - Savoirs des autochtones - Développement durable - Intégration communautaire - Environnement social -
<p>McCLINTOCK, Nathan** Ph.D. en géographie</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (514) 499-4000 nathan.mclintock@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Écologie politique urbaine (<i>urban political ecology</i>) - Géographie urbaine critique / théories critiques de l'urbain - Justice environnementale - Gouvernance et politique environnementale urbaine - Agriculture urbaine et justice alimentaire - Urbanisation, capitalisme racial et colonisation de peuplement
<p>MORISSET, Lucie K.** Ph. D. : histoire de l'architecture (forme urbaine)</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 4585 morisset.lucie@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Histoire de l'architecture/Ville et aménagement urbain - Patrimoine, patrimoine religieux, églises - Tourisme et culture - Représentations et imaginaire collectif - Mémoires patrimoniales

<p>MOUTON, Morgan ** Ph. D. aménagement et urbanisme</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (514) 499-4000 morgan.mouton@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Économie politique de la production urbaine - Écologie politique urbaine / métabolisme urbain - Technologie numériques et reconfiguration du capitalisme urbain - Services urbains et déterminants sociaux de la santé; <i>more-than-human cities</i> / relations humain-animal
<p>NONG, Zhu** Ph. D. : sciences économiques (CERDI)</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (514)499-4060 zhu.nong@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Migration, marché du travail - Démographie, microéconomie, techniques d'enquête, économétrie
<p>NOPPEN, Luc ** Ph. D. : histoire de l'architecture</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 2562 noppen.luc@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine bâti - Histoire de l'architecture - Paysage construit - Identité culturelle - Patrimoine religieux
<p>PALAT NARAYANAN, Nipesh** Ph. D. en géographie</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (514) 499-4000 nipesh.palat.narayanan@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Southern Theory/Infrastructures du quotidien/Représentations urbaines - Cultures culinaires/Street Foo - Géographie critique / Informalité urbaine / Aménagement et politiques urbaines
<p>PARÉ, Sylvie** Ph. D. : sociologie, relations ethniques</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 4535 pare.sylvie@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de la diversité - Immigration et ville - Immigrantes entrepreneures - Quartiers en transition - Genre et espace public
<p>PAQUIN, Sophie* Ph. D. : études urbaines</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 1312 paquin.sophie@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Urbanisme favorable à la santé - Planification urbaine et aménagement du territoire - Mobilité active - Nouveaux enjeux socio-urbains et politiques municipales - Sécurité urbaine et sentiment d'insécurité

<p>PAULHIAC, Florence** Ph. D. : études urbaines</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 1535 Paulhiac.florence@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilité durable et intelligente - Transports urbains - Urbanisme durable - TOD - Inégalités sociales - Politiques et planification urbaines - Gouvernance - Participation publique
<p>PHAM, Thi Thanh Hien** Ph. D. : télédétection</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514)987-3000, poste 5540 Pham.thi thanh hien@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Espaces verts, agriculture urbaine - Petites et moyennes villes - Urbanisation dans les pays en développement - Équité environnementale - Espaces publics - Géomatique - Analyse spatiale - Méthodes mixtes
<p>POIRIER, Christian** Ph. D. : Institut d'études politiques de Bordeaux</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (514) 499-4092 christian.poirier@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Villes et culture - Politiques culturelles – diversité culturelle, groupes d'intérêt, associations et coalitions - Analyse des organisations et institutions culturelles - Cinéma et industries culturelles
<p>RACINE, François ** Ph. D. : aménagement</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 3340 racine.francois.2@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Design urbain - Morphologie urbaine - Projet d'architecture et urbanisme - Patrimoine bâti - Accessibilité pour tous - Urbanisme participatif
<p>REVINGTON, NICK ** Ph. D. : urbanisme</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (514) 499-4028 nick.revington@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gentrification et financiarisation du logement - Jeunes adultes, étudiants et logement - Économie, politique urbaine
<p>ROBERGE, Jonathan** Ph. D. : sociologie</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (418) 687-6425 jonathan.roberge@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Culture numérique et sociologie des nouvelles technologies de l'information et des communications - Sociologie culturelle en milieu urbain - Politiques culturelles (nouveaux cadres législatifs et question des droits d'auteur) - Théorie sociologique (herméneutique critique, <i>Cultural Pragmatics</i>) - Mouvements sociaux (aspects sémantiques et critiques)

<p>ROCHFORD, Michel** Ph. D. : études urbaines</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 7035 rochefort.michel@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Planification métropolitaine, régionale et urbaine - Politique publique en matière d'aménagement - Outils d'aménagement et d'urbanisme
<p>SARRASIN, Bruno* Ph. D. : science politique</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 7075 sarrasin.bruno@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tourisme et développement international
<p>TANGUAY, Georges** Ph. D. : économique</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000, poste 2123 tanguay.georges@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Économie publique et urbaine - Développement durable
<p>TRAN, Van Troi * Ph. D : Ethnologie</p> <p>Département d'études urbaines et touristiques, UQAM (514) 987-3000 poste 20639 tran.van_troi@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Études sur l'alimentation - Mondialisation - Patrimoine culturel - Événements internationaux - Anthropologie de la consommation - Anthropologie urbaine
<p>TRUELLE, Catherine** Ph. D. : Aménagement du territoire et développement régional</p> <p>Département de géographie, UQAM (514) 987-3000 poste 5042 truelle.catherine@uqam.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Activité conflictuelle - Conflits urbains - Gouvernance locale - Humanisation de la ville - Environnement
<p>VAN NESTE L, Sophie ** Ph. D. : en études urbaines</p> <p>Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (514) 499-4042 Sophiel.vanneste@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des acteurs urbains dans les transitions énergétiques et climatiques - Participation publique, notamment dans les territoires en densification - Trajectoires d'engagement politique, mobilisations sociales et rapport à l'espace urbain

16. DESCRIPTION DES COURS ET ACTIVITÉS — MAÎTRISE

Description UQAM : <https://etudier.uqam.ca/programme?code=3854&version=20182>

Description INRS : <https://inrs.ca/les-etudes/programmes-d-etudes/repertoire-des-programmes-d-etudes/maitrise-en-etudes-urbaines-3854-3855/>

EUR8111 Regards sur la ville

L'objectif premier de ce cours est de transmettre des idées et des connaissances de base propres aux différentes disciplines, de sorte que l'étudiant puisse interpréter « l'urbain » à la lumière de regards divers. Les questions « Pourquoi les villes existent-elles et pourquoi adoptent-elles des formes données ? » servent de fils conducteurs à ce survol des grandes idées. Le regard porté sur la ville se fait à travers une confrontation constante entre théories et études empiriques. Le cours se veut à la fois une initiation aux principaux courants de pensée sur la ville en sciences sociales et l'occasion de les revoir à la lumière des faits nouveaux et des transformations sociales.

EUR8218 Méthodes qualitatives appliquées aux études urbaines

Ce cours vise l'apprentissage de la démarche scientifique et du processus de recherche en sciences sociales. Le cours fournira aux étudiants les outils épistémologiques et méthodologiques de base dont ils auront besoin pour la conception et la mise en œuvre d'un projet de recherche. Le cours traitera de la préparation d'une proposition de recherche et abordera, dans ce cadre, les questions relatives à l'éthique de la recherche touchant des sujets humains. Les étudiants seront initiés aux méthodes de cueillette, de traitement et d'analyse de l'information les plus usuelles en études urbaines incluant les méthodes mixtes. L'accent sera mis sur les approches qualitatives : l'entretien, l'observation, l'analyse de sources documentaires, etc. La présentation de chacune de ces méthodes abordera les façons de faire, mais également leurs limites et leurs problèmes.

EUR8219 Méthodes quantitatives appliquées aux études urbaines

Ce cours poursuit deux objectifs : premièrement, apprendre, à l'aide de nombreux exemples empiriques tirés d'articles scientifiques, comment les approches quantitatives généralement utilisées en sciences sociales (par exemple, les nombres-indices, les mesures de concentration et de dissimilarité, les méthodes de classification et les méthodes statistiques, y compris l'analyse de tableaux de contingence, l'analyse de variance, l'analyse de régression et les méthodes factorielles) peuvent être appliquées à l'étude des phénomènes urbains et régionaux; deuxièmement, comprendre et appliquer certaines méthodes spécifiques à l'analyse de ces phénomènes (par exemple, l'analyse structurelle-résiduelle, l'analyse de la base économique, diverses méthodes d'analyse spatiale dont les méthodes factorielles et les méthodes de classification/localisation, de dispersion, de spécialisation, d'analyse gravitationnelle, etc.). Les étudiants seront également initiés aux méthodes mixtes.

EUR8316 Méthodes d'analyse du cadre bâti

Ce séminaire a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une compétence méthodologique dans le champ de l'analyse du cadre bâti. Le premier bloc, composé d'exposés et de discussions autour de lectures, propose l'exploration de la méthodologie générale de la recherche appliquée à l'analyse du cadre bâti (méthodologie historico-interprétative). Les étudiants sont conviés à articuler le cadre conceptuel d'ensemble dans lequel s'inscrira leur projet de recherche. Le deuxième bloc du séminaire

est consacré à la présentation et à la discussion de diverses approches en analyse du cadre bâti (morphogénèse, typomorphologie et analyses structuralistes, analyses du paysage urbain et de ses représentations, analyse et évaluation de projet); présentations et discussions seront appuyées par des études de cas. Les lectures et discussions permettront aux étudiants de mettre en place une méthodologie particulière pour définir leur projet et articuler leurs recherches. Les étudiants seront également sensibilisés aux méthodes mixtes.

EUR8221 Mutations des économies urbaines

Ce cours vise l'approfondissement des connaissances en économie urbaine et régionale. L'accent est mis, d'une part, sur les facteurs de localisation des entreprises et la transformation des économies urbaines et, d'autre part, sur l'efficacité des moyens d'intervention. La première partie du cours comprend : 1) des présentations d'études récentes sur l'évolution et sur la restructuration spatiale des économies urbaines et régionales; 2) un survol et analyse critique des moyens d'intervention. Dans la deuxième partie, l'étudiant(e) choisira un secteur d'activité économique dont il examinera l'évolution, les facteurs de localisation et le potentiel de développement (à Montréal ou autre ville), en portant un jugement sur l'opportunité d'interventions publiques. Son travail fera l'objet d'une présentation en classe. Ce cours se donne sous forme de séminaire.

EUR8223 Analyse microéconomique appliquée aux études urbaines

Ce cours vise l'acquisition d'outils, concepts et méthodes propres à la microéconomie et applicables aux études urbaines. L'approche microéconomique y est mise en pratique afin d'analyser différentes problématiques et politiques relatives aux villes ainsi que les comportements des ménages et des entreprises dans l'espace. Il débute par un bref retour sur quelques concepts économiques de base concernant les objectifs des agents économiques et leurs contraintes, l'analyse marginaliste, les différents types de coûts, le modèle offre-demande ainsi que les structures et défaillances du marché. Puis, divers thèmes sont choisis dans la littérature de l'économie urbaine et régionale dont certains en fonction des intérêts des étudiant(e)s. Parmi les thèmes possibles : l'économie publique locale, le développement durable urbain, une introduction aux phénomènes de compétition fiscale inter-juridictions, les effets de l'internet sur la forme urbaine, les politiques de transport et la criminalité urbaine. Ce cours comprend des exposés magistraux et des séminaires de discussion.

EUR8224 La dynamique des populations urbaines

Approfondir, à l'aide d'exposés magistraux et de séminaires de discussion, la dimension urbaine de l'évolution du peuplement humain, et ce, dans une perspective multidisciplinaire faisant appel aux contributions de la démographie comme de la géographie, de l'économie et de la sociologie. Il est structuré selon trois axes mettant l'accent sur autant de facettes de la dynamique des populations urbaines tant dans les pays plus développés que les pays moins développés : redistribution de la population entre villes et campagnes; redistribution de la population entre agglomérations urbaines; redistribution de la population à l'intérieur des agglomérations urbaines.

EUR8228 Transformation des liens sociaux et appropriation de l'espace urbain

Ce cours vise l'approfondissement de dimensions sociales du phénomène urbain. La relation entre modernité et lien social urbain depuis Simmel et l'École de Chicago jusqu'aux approches post-modernes. Dynamiques de structuration et d'appropriation de l'espace selon les groupes sociaux et l'ethnie. Pauvreté, exclusion, marginalité, habitat, culture, consommation et modes de vie. La ville comme mosaïque de quartiers: ségrégation et mixité sociorésidentielle, gentrification, signification

sociologique du quartier. Les réseaux sociaux et les formes déterritorialisées de liens sociaux dans la ville. Ce cours comprend des exposés magistraux, des séminaires de discussion et une ou des sorties sur le terrain.

EUR8230 Développement local et communautaire en milieu urbain

Ce cours vise l'approfondissement d'une réflexion sur la prise en charge de leur développement par les communautés locales en milieu urbain. Analyse critique des théories concernant les communautés locales, le développement communautaire et le développement local dans le contexte des villes des pays du Nord avec une ouverture sur les pays du Sud. Examen de diverses notions permettant l'analyse de l'implication des communautés locales dans le processus de développement urbain : mouvements sociaux, économie sociale, participation citoyenne, gouvernance territoriale, démocratie locale, etc. L'évaluation des stratégies de développement local et communautaire. Étude de pratiques de développement local et communautaire. Le cours comprend des exposés magistraux, des séminaires de discussion et une ou des sorties sur le terrain.

EUR8232 Transformation de l'environnement urbain et qualité de vie

Les villes sont confrontées à une double injonction : réduire leur empreinte environnementale tout en s'adaptant aux effets des changements climatiques. Face à ce double impératif, l'environnement urbain évolue. Le cours propose d'analyser les discours et représentations, ainsi que les modes de gouvernance et d'action collective qui portent ces transformations, et de réfléchir aux conséquences de ces changements sur la ville – en termes d'équité, d'expérience différenciée de la ville et de matérialité. Il mobilise des concepts et des méthodologies développés dans les champs des études urbaines (écologie politique urbaine, étude de la gouvernance urbaine, géographie critique), des études sur les sciences et les techniques, ou encore de la santé publique.

EUR8234 Montréal : ruptures et continuités

Ce cours vise un approfondissement des connaissances sur Montréal. Les grandes étapes de l'évolution de Montréal: de la ville-comptoir à la ville-métropole; la place de Montréal dans la hiérarchie urbaine, canadienne et nord-américaine. Les assises géographiques et spatiales du développement de Montréal: le lien avec le fleuve, le rôle des transports, le cadre bâti, l'environnement. Les transformations de la société montréalaise: les changements sociodémographiques, les divisions ethno linguistiques et la pluriethnicité, la revitalisation des quartiers. L'économie montréalaise: la question du déclin de Montréal, la «nouvelle économie», la tertiarisation et la montée des services, le développement local et communautaire. Montréal et la hiérarchie urbaine nord-américaine: rivalité Québec-Montréal, Toronto, New York et le Nord-Est. Les difficultés de la gouvernance métropolitaine: les structures politiques, la démocratisation, la place des élites. Montréal et l'imaginaire québécois: la culture urbaine, le rayonnement culturel, la démétropolisation. Ce cours comprend des exposés magistraux, des séminaires de discussions et des sorties sur le terrain.

EUR8240 Transition urbaine dans les pays du Sud

Ce cours vise l'approfondissement des connaissances sur le processus de l'urbanisation dans les pays du Sud qui se présente comme un processus de transition caractérisé par la transformation des sociétés passant de populations essentiellement non urbaines, qui dépendaient de la production agricole et étaient organisées selon des structures sociales rurales, à des sociétés à prédominance

urbaine et axées sur le marché. Dans le cadre de ce cours, outre une caractérisation de la transition urbaine et ses impacts socio-territoriaux, nous porterons une attention particulière à trois dimensions : (1) les formes de l'urbanisation (méga-villes, restructuration des réseaux urbains, périurbanisation, informalisation du cadre bâti); (2) les transformations dans les conditions et les modes de vie, avec une attention particulière pour le concept d'informalité; (3) la gouvernance en lien avec les enjeux de la métropolisation et ceux du développement local et de la démocratisation

EUR8242 La ville intelligente : perspectives multidisciplinaires et critiques

Ce cours propose une réflexion critique sur les dynamiques qui émergent au point de rencontre entre les technologies de l'information et de la communication et le cadre urbain. Il vise à saisir les enjeux sociaux, politiques et culturels propres aux représentations et pratiques qui constituent le phénomène de la «ville intelligente». Le cours mobilise les ressources des sciences politiques, de la sociologie et de la géographie urbaine pour développer une analyse complexe et nuancée.

EUR8321 Systèmes d'information géographique appliqués aux études urbaines

Ce cours a pour objectif principal l'apprentissage des principaux concepts et méthodes des systèmes d'information géographique (SIG) appliqués au domaine des études urbaines, étant donné que les SIG sont des outils méthodologiques de plus en plus incontournables en études urbaines. L'étudiant-e acquerra les compétences nécessaires pour concevoir, structurer, manipuler, visualiser, une base de données spatiales dans un SIG en lien avec une problématique urbaine.

Plusieurs utilisations des SIG en études urbaines seront abordées dont notamment les méthodes de géocodage pour spatialiser des données urbaines, l'analyse de réseau pour calculer des mesures d'accessibilité aux services urbains ou encore la cartographie de données des recensements pour les métropoles canadiennes et étatsuniennes. Les exemples d'application des SIG en études urbaines seront exclusivement tirés de diverses thématiques urbaines, notamment la qualité de vie urbaine, la santé des populations urbaines, l'économie et la démographie urbaines.

EUR8452 Gouvernance urbaine et développement de la ville

Ce cours vise à approfondir le rôle de l'État dans le développement urbain et ses rapports avec les autres acteurs : perspectives historiques sur les conceptions libérales et marxistes classiques, ainsi que sur les approches contemporaines du rôle de l'État. Élaboration, mise en œuvre et évaluation des politiques publiques urbaines. Appareils étatiques d'intervention dans l'urbain aux divers paliers territoriaux. Du gouvernement à la gouvernance : formules d'insertion de la société civile dans le processus décisionnel. Modalités de financement et de gestion de l'intervention publique et parapublique dans la gouverne urbaine. Diversité de l'intervention publique et parapublique dans l'urbain : perspectives comparatives et études de cas. Ce cours comprend des exposés magistraux et des séminaires de discussion.

EUR8454 Finances publiques et développement de la ville

Ce cours a pour objectif l'étude de la dynamique des finances publiques locales. Analyse des pratiques actuelles et examen des évolutions possibles selon différents scénarios (décentralisation, restructuration de l'État, participation du secteur privé); perspectives historique et internationale. Évaluation des services publics locaux; problèmes méthodologiques liés à la mesure et à l'évaluation dans une optique d'aide à la décision. Survol des divers modes possibles de mobilisation des

ressources à des fins publiques dans le cadre d'une administration locale; en particulier, étude des modalités concrètes de financement pour la réhabilitation des infrastructures existantes, avec examen des expériences étrangères, incluant les pays en développement, en matière de participation du secteur privé au financement et à la gestion des infrastructures urbaines. Ce cours comprend des exposés magistraux accompagnés de discussions.

EUR8456 Planification urbaine et dynamiques de la ville

Ce cours vise l'approfondissement du processus de planification territoriale en lien avec les orientations du développement, les objectifs et les grands enjeux urbains, en incluant la détermination des actions et les mécanismes de suivi. Il lie donc la planification aux intérêts et dynamiques qui se manifestent en milieu urbain et à la gestion territoriale en tant que fonction de plus en plus décentralisée aux instances locales et régionales, composée d'un volet stratégique et d'un volet opérationnel. Cycles de vie urbains et mécanismes de structuration de l'espace. Réseaux urbains et métropolitains d'appartenance et de référence. Cadres institutionnel et fiscal, multiplicité des acteurs et hiérarchisation des intérêts. Encadrements sectoriels spécifiques : habitation, transport, biens culturels, environnement, territoire et activités agricoles. Méthodes, processus, échelles et instruments de planification : schéma d'aménagement et de développement, plan d'urbanisme et autres plans. Planification par projets. Processus et instruments de régulation (règlements de zonage et de lotissement, etc.), d'aménagement, d'équipement et d'intervention directe. Enjeux territoriaux des dynamiques de redéploiement (commercial, industriel, services professionnels, etc.). Positionnement du territoire dans l'armature de référence, gestion territoriale et mesure des résultats par des indicateurs de performance. Dynamiques et enjeux de la planification urbaine au Québec et en Amérique du Nord par rapport à l'Europe et à des groupes de pays émergents. Ce cours comprend des exposés magistraux et des séminaires de discussion.

EUR8458 Transport et mutations urbaines

Ce cours vise à approfondir les connaissances en matière de transport des personnes en milieu urbain et les impacts sociopolitiques de l'intensification de la mobilité. Étude des facteurs socioéconomiques générateurs de la demande de transport et de son évolution à long terme dans une optique de planification. Mise en contexte sociologique de cette demande de transport dans une société marquée par la mobilité. Analyse de la dynamique fonctions urbaines-transport-urbanisation, de la forme urbaine (étalée ou dense) et des interrelations transport-communications. Étude des impacts de la mobilité accrue sur les modes de vie urbains. Inventaire des infrastructures et des équipements actuels et évaluation de leur degré d'utilisation et possibilités d'agir sur les comportements par des mesures de gestion de la demande. Évaluation de la qualité de l'expérience des utilisateurs des transports en commun. Problématique de l'intégration des modes et de l'utilisation des transports collectifs vs l'automobile individuelle et des impacts environnementaux. Éléments de comparaison internationale entre pays du Nord et pays du Sud par des études de cas.

EUR8460 Patrimoine et requalification des espaces urbains

Ce séminaire a pour objet l'étude approfondie du patrimoine urbain, à la fois comme système de représentations de la ville et comme donnée de la requalification des espaces urbains. À travers des exposés, des conférences et à l'aide d'un programme de lectures, les participant-e-s sont convié-e-s à l'analyse et la discussion de la notion de patrimoine et de ses multiples extensions depuis le « monument historique » jusqu'au « patrimoine mondial » et au « patrimoine de proximité ». Pour alimenter le débat épistémologique, le séminaire proposera dans un deuxième temps des séances

thématiques consacrées à l'actualité : patrimoine urbain, patrimoine religieux, patrimoine mondial, patrimoine et authenticité, autant de sujets qui posent la question des évaluations patrimoniales (valeurs, critères, grilles). Le séminaire inclut des sorties sur le terrain.

EUR8464 Les politiques sociales et l'urbain : mutations et enjeux

Ce cours a pour but de stimuler une réflexion critique et renouvelée sur le rôle joué par les différents paliers de l'État contemporain dans l'offre et la distribution des services et équipements à caractère « social » au sein des grandes villes, en tenant compte des débats entourant la redéfinition de l'État-providence. Il traite notamment des politiques de lutte à l'exclusion ; de logement social ; et de services à des clientèles qualifiées de vulnérables. Le cours met l'accent sur les contextes québécois et canadien, mais comporte également une dimension comparative. Des politiques sociales d'autres pays (États-Unis, pays européens...) pourront être présentées et analysées. Une place sera aussi faite aux pays en développement. L'approche pédagogique favorise les échanges entre tous les participants complétés par de courts exposés des responsables du cours.

EUR8467 Analyses spatiales appliquées aux études urbaines

Ce cours porte sur l'analyse spatiale et les données spatialisées en mettant l'accent sur des exemples empiriques tirés d'analyses en géographie sociale et économique à l'échelle intramétropolitaine. Il poursuit plusieurs objectifs. Le premier est d'initier les étudiants aux analyses statistiques spatialisées et de leur montrer les limites et les précautions à prendre lorsque l'espace est introduit dans ce genre d'analyse. Par ce biais, l'effet de ne pas tenir compte de l'espace lorsque l'on manipule des statistiques liées au territoire sera aussi souligné. Le deuxième objectif est de présenter aux étudiant-e-s certaines approches en statistiques spatiales (autocorrélation spatiale, modèle gravitaire, modèles de ségrégation spatiale, analyses de répartitions ponctuelles) afin qu'ils-elles acquièrent certains outils analytiques. L'accent sera mis sur la compréhension des principes et de l'utilité des diverses méthodes plutôt que sur la logique mathématique sous-jacente. Le troisième et dernier objectif de ce cours est d'illustrer les possibilités analytiques qu'offrent les statistiques spatialisées et de souligner les interprétations qui peuvent en être faites, dans un éventail de domaines liés à l'étude des formes urbaines, que ce soient les formes résidentielles ou socioéconomiques. Une familiarité avec les méthodes statistiques de base est nécessaire.

EUR8511 Séminaire thématique 1

Ce séminaire, à contenu variable, porte sur un thème de recherche développé par un-e ou des professeur-e-s (réguliers-ères, invité-e-s, associé-e-s). Il vise à permettre aux étudiant-e-s de prendre connaissance de recherches récentes autour d'un thème donné, de discuter des différents volets de ces recherches et d'approfondir, dans le cadre d'un travail écrit, un des aspects du thème traité. Le-la ou les professeur-e-s concerné-e-s assument l'évaluation des travaux des étudiant-e-s.

EUR8512 Séminaire thématique 2

Ce séminaire, à contenu variable, porte sur un thème de recherche développé par un-e ou des professeur-e-s (réguliers-ères, invité-e-s, associé-e-s). Il vise à permettre aux étudiant-e-s de prendre connaissance de recherches récentes autour d'un thème donné, de discuter des différents volets de ces recherches et d'approfondir, dans le cadre d'un travail écrit, un des aspects du thème traité. Le-la ou les professeur-e-s concerné-e-s assument l'évaluation des travaux des étudiant-e-s.

EUR8513 Patrimoine et développement local

Ce séminaire vise à comprendre comment le patrimoine doit et peut soutenir le développement local, que ce soit en tant qu'agent de permanence de l'espace urbain ou de levier de développement social et économique, et, de manière plus générale, à susciter la réflexion sur les processus et les résultats de l'investissement de sens dans l'environnement humain. Le séminaire veut ainsi permettre aux étudiants de comprendre le patrimoine comme une représentation sociale et comme un enjeu politique, d'envisager les mécanismes et les potentiels de l'action des pouvoirs publics en la matière, de connaître et d'analyser des cas de développement local fondés sur le patrimoine et d'évaluer des projets patrimoniaux à la lumière de leurs enjeux économiques et sociaux.

EUR8973 Projet de stage de recherche

Élaboration d'un mandat de recherche et prise de contact avec divers organismes dans le but de trouver un stage. Dans le cadre de cette activité, l'étudiant, avec l'aide du professeur responsable, prépare un curriculum vitae, cerne ses intérêts de recherche, puis prend contact avec un ou des organismes susceptibles de l'accueillir comme stagiaire. Il élabore alors, en collaboration avec l'organisme concerné et sous la supervision du professeur responsable, un mandat de recherche qui tient compte des considérations éthiques. C'est le professeur responsable qui évalue l'étudiant.

Dans le cadre de ce cours, des activités seront organisées afin de permettre de préparer les étudiantes, étudiants à des débouchés autres qu'universitaires.

Préalable : Avoir complété avec succès 6 crédits du programme ou au préalable, avoir obtenu une autorisation exceptionnelle du SCAE*

*L'étudiant, l'étudiante doit soumettre au SCAE un texte de trois pages dans lequel il, elle expose des éléments de problématique, de cadre conceptuel, de méthodologie et de bibliographie de son projet de recherche ou de stage, accompagné d'une lettre d'appui du directeur de recherche pressenti.

EUR8972 Stage et rapport de stage de recherche (15 cr.)

Le stage de recherche correspond à un mandat de recherche réalisé hors milieu universitaire et conduisant à un rapport du stage de recherche. Ce rapport devra démontrer l'aptitude de l'étudiant à mener à bien une recherche appliquée. Il sera évalué selon la politique de stages du programme.

EUR8981 Projet de mémoire

Cette activité a pour but d'amener l'étudiant-e à définir le projet de recherche qui fera l'objet de son mémoire en tenant compte des considérations éthiques. L'étudiant-e devra rédiger une proposition où il-elle énonce sa question de recherche, fait un premier survol de la littérature pertinente, expose les grandes lignes de sa méthodologie et propose un plan de travail avec échéancier.

Dans le cadre de ce cours, des activités seront organisées afin de permettre de préparer les étudiantes, étudiants à des débouchés autres qu'universitaires.

Préalable : Avoir complété avec succès 6 crédits du programme ou au préalable, avoir obtenu une autorisation exceptionnelle du SCAE*

*L'étudiant, l'étudiante doit soumettre au SCAE un texte de trois pages dans lequel il, elle expose des éléments de problématique, de cadre conceptuel, de méthodologie et de bibliographie de son projet de recherche ou de stage, accompagné d'une lettre d'appui du directeur, de la directrice de recherche pressenti-e.

17. DESCRIPTION DES COURS ET ACTIVITÉS — DOCTORAT

Description UQAM : <https://etudier.uqam.ca/programme?code=3895>

Description INRS : <https://inrs.ca/les-etudes/programmes-d-etudes/repertoire-des-programmes-d-etudes/doctorat-en-etudes-urbaines-3895/>

EUR9133 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville

Ce séminaire porte sur l'évolution de la pensée et des approches en études urbaines. Il poursuit deux objectifs. Le premier consiste à assurer à l'étudiant une connaissance approfondie de ce champ de connaissances. Le deuxième objectif consiste à aborder de la manière dont, en études urbaines, on passe de la théorie à la formulation de questions de recherche ou de l'étude de problèmes urbains à une montée en généralité, sans toutefois entrer dans les considérations relatives aux méthodes et techniques de recherche. Le séminaire est organisé autour d'un programme de lectures obligatoires qui fait une large place à une diversité de courants théoriques et disciplinaires ainsi qu'à l'approche comparative, de manière à favoriser une démarche de synthèse et d'appréciation critique des concepts utilisés par ceux qui s'intéressent à la ville. Plusieurs textes lus au cours du trimestre peuvent être qualifiés de « classiques », alors que d'autres traitent d'enjeux urbains de l'heure, ici et à l'étranger. Le séminaire permet d'analyser la ville et l'urbanisation, à partir de divers corpus théoriques disciplinaires, de textes fondateurs et contemporains. Dans le cadre de ce séminaire, l'étudiant est ainsi amené à répondre à des questions théoriques et épistémologiques sur le phénomène urbain et à situer les différents courants et écoles de pensée qui ont traversé le domaine des études urbaines.

EUR9118 Séminaire d'exploration en études urbaines

Cette activité, de contenu variable, offre un cadre flexible permettant d'accueillir les initiatives de professeur-e-s (professeur-e-s réguliers-ères des institutions partenaires ou professeur-e-s invité-e-s) ou d'équipes de recherche qui viseront à amener les étudiant-e-s à approfondir un thème particulier ou à prendre connaissance des développements en cours et de la recherche de pointe en études urbaines. Le-la ou les professeur-e-s dont la recherche fait l'objet de ce séminaire assument l'évaluation des étudiant-e-s. Ces derniers-ères sont invité-e-s à approfondir, dans le cadre d'un travail écrit, un des volets de recherche abordés dans ce séminaire.

EUR9119 Patrimoine et développement local

Ce séminaire vise à comprendre comment le patrimoine doit et peut soutenir le développement local, que ce soit en tant qu'agent de permanence de l'espace urbain ou de levier de développement social et économique, et, de manière plus générale, à susciter la réflexion sur les processus et les résultats de l'investissement de sens dans l'environnement humain. Le séminaire veut ainsi permettre aux étudiant.e.s de comprendre le patrimoine comme une représentation sociale et comme un enjeu politique, d'envisager les mécanismes et les potentiels de l'action des pouvoirs publics en la matière, de connaître et d'analyser des cas de développement local fondés sur le patrimoine et d'évaluer des projets patrimoniaux à la lumière de leurs enjeux économiques et sociaux.

EUR9132 Séminaire doctoral 1

Ce séminaire vise à familiariser les étudiants aux processus de recherche en études urbaines et à leur permettre une première exploration de leur recherche doctorale avec une insistance sur leur domaine de spécialisation. Une première partie de ce séminaire est consacrée à la présentation de leurs travaux respectifs par quelques professeurs représentatifs de différents types de recherche, à des discussions sur les aspects à la fois théorique et méthodologique de ces travaux de recherche ainsi qu'à des échanges sur le statut épistémologique des études urbaines et la question de l'interdisciplinarité. Cette première partie repose sur des exposés de professeurs, la lecture de textes proposés et des échanges sous forme de séminaire. Une deuxième partie est dédiée à l'approfondissement, par les étudiants, de leur domaine de spécialisation au moyen de lectures choisies, en accord avec leur directeur de recherche, en vue de produire un état de la question relatif à leur sujet de thèse. La troisième partie est vouée à des échanges sur les domaines de spécialisation des étudiants. Le responsable du cours assume la coordination générale du séminaire, anime les rencontres collectives, s'assure de la collaboration des directeurs de recherche et de la bonne marche des travaux individuels, et est responsable de l'évaluation des étudiants.

EUR9233 Examen de synthèse

Cette activité a pour but d'amener l'étudiant à situer son sujet de recherche dans le champ d'études urbaines et à démontrer qu'il a une bonne connaissance des écrits relatifs à son sujet de recherche. En accord avec la direction de recherche, le SCAE soumet une question de recherche permettant à l'étudiant de situer son sujet de recherche dans le champ des études urbaines et de faire une analyse critique des principaux écrits à son objet de recherche. L'étudiant a un mois pour y répondre et devra défendre son texte oralement devant le jury. Cette activité est évaluée par le jury selon la notation succès/échec.

Préalable(s) : **EUR9133** Séminaire pluridisciplinaire sur la ville.

EUR 9234 Séminaire d'exploration en études touristiques

Cette activité vise à explorer l'univers des principales recherches de pointe en tourisme en amenant les étudiants à approfondir quelques thèmes qui ont fait l'objet de recherches significatives avec un éclairage disciplinaire ou interdisciplinaire. Grâce à l'apport de quelques chercheurs, invités à participer au séminaire et ayant réalisé des recherches importantes, les étudiants seront sensibilisés aux écueils épistémologiques et méthodologiques des recherches en études touristiques, mais aussi à leur réelle contribution à l'enrichissement des connaissances.

EUR9232 Séminaire doctoral 2

Ce séminaire vise à permettre aux étudiant-e-s d'approfondir leur projet de recherche doctorale avec une insistance sur l'approche méthodologique. Une première partie du cours est consacrée à quelques exposés de professeur-e-s portant sur diverses approches méthodologiques en études urbaines. Une deuxième partie est dédiée à l'approfondissement, par les étudiant-e-s, de la stratégie méthodologique qu'ils adopteront dans leur recherche en lien avec leur domaine de spécialisation et les questions de recherche soulevées. Une troisième partie est dédiée à des échanges sur les approches méthodologiques des étudiant-e-s. Le responsable du cours assume la coordination générale du séminaire, anime les rencontres collectives, s'assure de la collaboration des directeurs de recherche et de la bonne marche des travaux individuels, et est responsable de l'évaluation des étudiant-e-s.

Préalable(s) : EUR9132 Séminaire doctoral 1.

EUR9336 Séminaire de préparation du projet de thèse

Cette activité a pour but de mener les étudiants à l'examen doctoral centré sur le projet de thèse en leur offrant un lieu d'échanges pour élaborer leur projet de recherche doctoral en tenant compte des considérations éthiques. Une première partie est consacrée à préciser les éléments d'un projet de thèse et à définir un plan de travail dans le cadre de cette activité. Une deuxième partie est dédiée à la rédaction par les étudiants d'une version préliminaire de leur projet de thèse en collaboration avec leur directeur de recherche. Une troisième partie est vouée à un forum doctoral qui consiste en la présentation et la discussion des versions préliminaires des projets de thèse devant les directeurs de recherche concernés, les autres étudiants et professeurs du programme, et des experts extérieurs au milieu universitaire. À la fin de cette activité, les étudiants doivent déposer une version améliorée de leur projet de thèse. Le responsable du cours assume la coordination générale de l'activité, s'assure de la bonne marche des travaux individuels, organise et anime le forum doctoral, et est responsable de l'évaluation des étudiants (succès ou échec). Préalable(s) : EUR9133 Séminaire pluridisciplinaire sur la ville ; EUR9233 examen de synthèse; EUR9132 Séminaire doctoral 1; EUR9232 Séminaire doctoral 2 et cours optionnel ou EUR9118 Séminaire d'exploration en études urbaines.

EUR9841 Examen du projet de thèse

Au terme de cette activité, l'étudiant aura fait la démonstration qu'il maîtrise son domaine de recherche en études urbaines et qu'il est en mesure de commencer sa thèse. L'étudiant doit rédiger un texte, d'une longueur entre 10 000 et 20 000 mots, (incluant les tableaux et les figures, mais excluant la bibliographie et les annexes), exposant la problématique de sa thèse en études urbaines, une revue critique de littérature, le cadre d'analyse, les questions, objectifs et hypothèses de recherche, la méthodologie appropriée et un échéancier de travail. L'étudiant doit, de plus, défendre oralement ce texte devant un jury et apporter les corrections demandées s'il y a lieu. Cette activité est évaluée par le jury selon la notation succès/échec.

Préalable : **EUR9336** Séminaire de préparation du projet de thèse.